POUR RÉCLAMER LE RÈGLEMENT DE LEURS PROBLÈMES PROFESSIONNELS

LES ROBES NOIRES PROTESTENT À ALGER

Page 3

COVID-19 EN ALGÉRIE

LES CONTAMINATIONS CONTINUENT À BAISSER

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4098 | Lundi 28 septembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ANGLETERRE

GUARDIOLA ENCENSE DE NOUVEAU MAHREZ

Page 16

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

LES AVIS DES PARTIS ET DES PERSONNALITÉS

Pages 3

RENTRÉE SCOLAIRE

LES PROPOSITIONS DES UNS ET DES AUTRES

Page 5

SELON LE FMI

L'ALGÉRIE A BESOIN D'UN BARIL À 157 DOLLARS

Page 5

AFFAIRE ALI HADDAD

REPORT DU PROCÈS EN APPEL

Page 4

4
tentatives d'émigration clandestine avortées à Mostaganem.

12
mille étudiants rejoindront l'université Badji-Mokhtar de Annaba.

100
agents administratifs mobilisés pour la révision des listes électorales.

La production oléicole en hausse dans la wilaya de M'sila

Une production d'un million de litres d'huile d'olive est attendue dans la wilaya de M'sila, au terme de la campagne oléicole de l'actuelle saison agricole. Ce volume sera extrait de la transformation de 100.000 quintaux d'olives, représentant près de 70 % de la récolte de cette année estimée à 120.000 qx. La production attendue en matière d'huile d'olive de cette année enregistrera une légère hausse par rapport à l'année précédente. Des huileries implantées dans les communes de Magra, Bou-Saâda et Barika assurent l'opération d'extraction de l'huile.
La filière oléicole à M'sila a été lancée depuis une décennie et adoptée par les agriculteurs locaux à la faveur des actions d'accompagnement et de vulgarisation technique, organisées par les services agricoles. L'huile d'olive de la région de M'sila, connu pour son climat dominé par des températures plus douces comparativement aux régions montagneuses, est d'une faible acidité, ce qui est à l'origine de sa couleur verdâtre.

Protection contre les inondations de l'oasis Fournassa

Une opération de correction torrentielle est en cours en vue de protéger l'oasis Fournassa contre les inondations. Ce projet, pour lequel une enveloppe budgétaire de 12 millions de dinars a été dégagée, comporte la correction d'un volume de 15.000 m³ par la pose de barricades et de digues, afin de réduire les ruissellements des eaux dans les terres steppiques et agricoles et les versants à proximité de cette oasis, classée zone d'extension touristique, selon la même source.
La même commune verra, dans les prochains jours, le lancement d'un projet d'éradication de points de stagnation des eaux de oued Rakna qui traverse la zone urbaine de la ville.
Les travaux qui nécessitent un budget de 7 millions DA, dans le cadre du programme de développement communal, comprendront la réalisation de canaux d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que des avaloirs à travers les quartiers de la ville, ainsi qu'à Haderat El-Makil, relevant de cette collectivité locale.

Un poisson-lapin pêché sur les côtes de Skikda

Un bateau de pêche a pêché lundi un poisson-lapin très toxique au large de Skikda, a indiqué le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques, Hocine Bousbaï. Ce poisson très toxique pesant deux kilogrammes et mesurant 42 centimètres de long est pêché pour la première fois à Skikda depuis trois ans. Le propriétaire du bateau a remis sa prise aux services des directions de l'agriculture et de la pêche qui ont procédé à son incinération à l'abattoir communal de Hamadi-Krouma, a déclaré M. Bousbaï qui a précisé que "*ce poisson pêché seul ne vit pas en groupe préconisant toutefois la vigilance*". Il s'agit d'une espèce très répandue dans les zones tropicales et équatoriales des océans Indien et Pacifique. Par une migration lessepsienne, elle est passée de la mer Rouge à la Méditerranée orientale par le canal de Suez. Ce poisson vit dans les eaux libres près des fonds rocheux, même très près du rivage.
Le poison du poisson-lapin est concentré dans la peau, les intestins et le foie. Sa consommation peut entraîner la mort.

Ammar Belhimer

"L'amendement constitutionnel est le 1er des engagements électoraux du président de la République. Il faut une nouvelle Constitution conforme aux revendications du mouvement populaire du 22 février 2019 que le chef de l'État a béni tout en s'engageant à mettre en œuvre ses revendications."

Il a neigé... du chocolat en Suisse

Dans le canton de Soleure au nord de la Suisse, il a neigé du chocolat.
L'usine de Lindt & Sprüngli, installée dans une zone commerciale de la ville d'Olten a eu un petit souci de ventilation. Des particules de fèves de cacao torréfiées et déchiquetées ont été rejetées dans l'atmosphère.
Le vent a ainsi déplacé les débris de chocolat autour de l'usine.
Selon l'entreprise qui a rapidement résolu le problème, il n'y avait aucun risque ni pour la population ni pour l'environnement.
Les propriétaires des voitures garées à proximité de l'usine ont juste retrouvé leurs véhicules parsemés d'une fine pellicule marron.

À 103 ans il saute en parachute et entre au Guinness

Il n'y a pas d'âge pour s'envoyer en l'air...
C'est ce que vient de prouver un Américain de 103 ans en devenant le plus vieil homme à sauter en parachute.
À 103 ans, Al Blaschke a sauté d'un avion en tandem au dessus du Texas aux États-Unis.
Le 2 juillet, il rejoint les équipes de Skydive Spaceland San Marcos pour un saut de presque 4.300 mètres.
Thomas Hugues, un photographe de 39 ans, a immortalisé l'instant avec l'équipe de parachutistes.

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Les avis des partis et des personnalités

La campagne électorale pour le référendum sur le projet de révision constitutionnelle, prévu le dimanche 1er novembre 2020, débutera le 8 octobre prochain.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Voici les principales positions des partis et des personnalités nationales favorables à cette révision.

Abdelaziz Bélaïd

Abdelaziz Belaïd, président du Front El Mostakbel, a appelé les algériens à participer au référendum. "*Le Front El-Moustakbal appelle à la mobilisation et à l'entraide pour éviter l'abstention électorale, et à une forte participation au référendum sur la révision de la Constitution, auquel s'est engagé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune*", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse soulignant les "aspects positifs", que comporte le projet "*en faveur du changement et de l'édification de la deuxième République*".

Il a plaidé pour une meilleure explication du projet à l'opinion publique, "*d'autant que plusieurs parties prennent des positions négatives sans consulter la teneur de ce nouveau projet qui prévoit pour la première fois des articles garantissant les droits et libertés et consacrant l'État de droit, dont l'annulation de l'autorisation pour la tenue des rassemblements pacifiques*".

Ammar Belhimer

Ammar Belhimer, ministre de la Communication et Porte-parole du gouvernement, a salué le débat sur le projet de révision constitutionnelle qui "*dénote la conscience du peuple qui suit de près le sujet de la Constitution de tous les côtés*". "*Le débat d'idées démocratique est en soi une évolution salutaire*", a-t-il déclaré au site Almayadeen.net.

Le dernier mot, a-t-il ajouté, reviendra au peuple. "*La présentation du projet de révision constitutionnelle devant le Parlement était une obligation procédurale, conformément à la Constitution en vigueur dans un contexte institutionnel et le respect de la légitimité. L'Algérie nouvelle ne pourra qu'écouter la voix du peuple, et les autorités sont également au service du peuple*", a-t-il soutenu.

Bouzid Lazhari

Bouzid Lazhari, président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), a qualifié de "saut qualitatif", le contenu de la révision constitutionnelle en matière des droits et des libertés. Un projet qui, selon lui, consacre les revendications du Hirak.

"*Il y a un renforcement de certains droits et libertés, comme la liberté de circulation en dehors du territoire national, la liberté de la presse, y compris la presse électronique, la consolidation du devoir de l'État envers les catégories vulnérables, l'adoption de la simple déclaration au lieu de l'autorisation pour garantir le droit aux manifestations pacifiques et à la création des associations*", a-t-il détaillé dans une déclaration à l'APS.

Il a précisé que le projet de révision constitutionnelle a mis en place les moyens et les mécanismes, pour assurer l'exercice des libertés et des droits soulignant "*l'orientation de la nouvelle Constitution vers la consécration de l'indépendance totale du pouvoir judiciaire et l'institution d'une Cour constitutionnelle*".

Soufiane Djillali

Soufiane Djillali, président de Jil Jadid, a déclaré que le projet de révision constitutionnelle est meilleur que la Constitution de 2016. "*C'est une Constitution qui répond aux besoins d'une étape et est non définitive. Dans cinq ou dix ans, la loi fondamentale du pays va devoir être, encore une fois, revue par de simples amendements. Celle-ci peut, toutefois, permettre la mise en place des fondements d'un véritable État de droit à condition de la mettre sérieusement en application. La nouvelle Constitution apporte des éléments pour reconstruire un régime politique qui doit être cohérent avec la phase actuelle*", a-t-il déclaré dans une interview à Horizons.

Il a parlé d'avancées constatées dans le chapitre relatif aux droits. "*Le plus important reste à mettre en place les lois qui organiseront ces droits sans les restreindre*", a-t-il prévenu. Des propositions de Jil Jadid ont été, selon lui, prises en compte comme la création d'une Cour constitutionnelle, l'indépendance de la justice et la constitutionnalisation du Hirak (dans le préambule).

El Islah

Le mouvement El Islah a appelé à voter "oui" pour le projet de révision constitutionnelle lors du référendum du 1er novembre, car "*il consacre l'État des droits et des libertés et les institutions légales dans le cadre d'un large consensus national*".

"Ce projet jette réellement les bases d'une Algérie nouvelle", a estimé le parti qui a appelé les algériens à faire du rendez-vous électoral « une réussite ». El Islah a évoqué l'importance de « renforcer le front interne et de placer les intérêts du pays et de la Nation au dessus de toute autre considération ».

FLN

Le secrétaire général du FLN, Abou El Fadhl Baji, a appelé hier les militants de son parti à voter "Oui" pour le projet de révision de la Constitution, à l'occasion du référendum du 1er novembre prochain.

Lors d'une réunion tenue au Centre international des Conférences, avec les responsables de wilayas du parti, Badji a mis en avant dans son intervention "*les articles du texte qui consacrent plus les droits de l'Homme, les libertés individuelles et collectives ainsi que l'indépendance de la Justice*"'

Poursuivant son propos, Baji ajoute que "le nouveau projet pose les fondements d'une nouvelle république, érige la loi en norme et soumet l'accès au pouvoir à l'urne transparente", ajoutant que "*le parti va mobiliser ses structures locales et nationales pour prendre part à la campagne d'explication du texte e à l'effort pédagogique pour le rendre lisible aux citoyens*"

Par ailleurs, le chef du FLN a promis de mener une croisade contre les personnes qui ont investi les structures du parti en utilisant l'argent sal, un propos qui fait écho au discours du président de la République avec lequel le chef du FLN tient à être raccord sur toute la ligne.

Nazih Berramdane

Nazih Berramdane, conseiller du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté algérienne à l'étranger, a déclaré que le projet de révision constitutionnelle consacre "*le rôle des associations dans la construction de la société, selon une vision future de l'Algérie nouvelle*".

Il a évoqué les propositions contenues dans le projet de créer l'Observatoire national de la société civile et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. "*Cela permet d'associer la société civile dans la lutte contre ce phénomène*", a-t-il noté.

RÉFÉRENDUM

L'ANIE insiste sur le respect des consignes et recommandations

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a mis en avant, dans le cadre des préparatifs pour le référendum sur la Constitution, l'impératif de "*respecter rigoureusement les consignes et recommandations fournies exclusivement par l'Autorité en matière d'organisation et de préparation*".

Dans le cadre des préparatifs en cours pour la tenue du référendum sur le projet de révision de la Constitution, prévu le 1er novembre prochain, l'ANIE "*rappelle et insiste sur l'impératif de respecter rigoureusement les consignes et recommandations fournit exclusivement par l'Autorité en matière d'organisation et de préparation au titre du rendez-vous référendaire sur la révision de la loi suprême du pays*", précise un communiqué.

"*Pour ce faire, et afin de garantir le bon déroulement du processus référendaire, l'ANIE appelle au respect des paramètres régissant ce rendez-vous électoral en se conformant aux orientations et décisions qu'elle fournit en la matière*".

"*Des consignes qui interviennent, selon l'ANIE, conformément aux missions que lui confèrent les dispositions de la loi organique numéro 19-07 du 14 septembre 2019 relative à l'ANIE et de la loi organique numéro 16-10 du 25 août 2016, modifiée et complétée, relative aux élections notamment en matière des prérogatives d'organisa*tion, de gestion et de supervision", a conclu le communiqué.

R. N.

POUR RÉCLAMER LE RÈGLEMENT DE LEURS PROBLÈMES PROFESSIONNELS

Sit-in des avocats à Alger

Des dizaines d'avocats ont observé hier à Alger un sit-in pour réclamer le règlement de leurs problèmes professionnels.

Rassemblés au niveau de la Cour d'Alger, les avocats, brandissant le drapeau national, ont scandé des slogans appelant à l'impérative prise en charge des problèmes professionnels auxquels ils font face dans l'exercice de leur profession, soulignant la nécessité de préserver la "dignité" des robes noires.

Ils ont également annoncé "*le boycott des audiences et du travail judiciaire pendant une semaine, à compter de ce dimanche*", appelant la tutelle à l'ouverture d'un dialogue "sérieux" pour débattre des différentes questions d'ordre professionnel.

R. N.

AFFAIRE ALI HADDAD

Report du procès en appel

La Cour d'Alger a décidé, hier, de reporter au 11 octobre prochain, le procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad, en raison de la grève des avocats entamée hier pour une période d'une semaine.

En effet, le report a été décidé sur demande du collectif de défense, qui a boycotté l'audience, en exécution de la décision du Barreau d'Alger, portant boycott des audiences et du travail judiciaire pour réclamer le règlement de leurs problèmes professionnels.

L'accusé principal, Ali Haddad, a refusé d'être jugé à distance depuis l'établissement pénitentiaire de Tazoult (Batna) où il est incarcéré, tandis que l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, condamné dans cette affaire et détenu dans la prison d'Abadla (Bechar), a donné son accord.

Pour rappel, Ali Haddad avait été condamné en première instance, à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA.

L'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ainsi que d'anciens ministres, condamnés dans cette affaire, ont eux comparu à l'audience.

L'ancien chef du FCE (Ali Haddad), a été condamné à plusieurs peines, dont la confiscation de tous ses biens pour des chefs d'accusation liés à la corruption, notamment l'obtention de privilèges immobiliers et bancaires et conclusion de marchés en violation de la législation.

Outre les frères d'Ali Haddad, plusieurs ministres et cadres dont les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ont été également condamnés dans cette affaire par le Tribunal de première instance, à des peines de 12 ans de prison assorties d'une amende d'un million Da pour les chefs d'inculpation de "dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages et abus de fonction".

R. N.

ANSEJ

Large mouvement au niveau des directions d'annexes

Selon la même source, ce mouvement qui a touché les directeurs des 48 annexes de wilayas, vise l'amélioration et le renforcement de la performance de cette agence.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie tracée par le Gouvernement, en vue de concrétiser la nouvelle vision visant le développement des entreprises pour cristalliser l'approche économique escomptée.

Une liste nominative des nouveaux directeurs des annexes réparties sur le territoire national figure dans le communiqué de l'ANSEJ.

R. N.

RÉFÉRENDUM

L'opération de révision des listes électorales clôturée

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales en prévision du référendum sur l'amendement constitutionnel, prévu le 1er novembre prochain, a pris fin hier.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Cette opération faisait suite à la convocation du corps électoral par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le référendum sur l'amendement constitutionnel.

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, avait donné dimanche dernier, depuis la wilaya Boumerdès, le coup d'envoi de cette opération de révision exceptionnelle des listes électorales.

Le président de l'ANIE a précisé, que le corps électoral compte actuellement 24.111.081 électeurs, ajoutant qu'il enregistrera, après révision, 500.000 à 600.000 nouveaux inscrits.

Le président Tebboune avait fait de la révision constitutionnelle sa priorité, tout en insistant sur l'élaboration d'une "Constitution consensuelle", dans le sillage du processus de l'édification de "l'Algérie nouvelle".

Pour le président de la République, "*le changement revendiqué par le Hirak populaire est certes un changement pacifique, mais radical, qui passe par la Constitution, le socle de l'Etat*", soulignant que "*ce changement ne doit pas s'opérer au sein des bureaux, mais doit émaner du peuple qui aura le dernier mot et toute la liberté de valider ou de refuser le projet de révision de la Constitution*".

Le référendum sur la révision constitutionnelle se déroulera conformément aux dispositions prévues dans la Constitution et la loi organique de 2016, relative au régime électoral.

L'article 8 de la Constitution stipule que "*le pouvoir constituant appartient au peuple*". Le même article énonce que "*le peuple exerce sa souveraineté par l'intermédiaire des institutions qu'il se donne. Le peuple l'exerce aussi par voie de référendum et par l'intermédiaire de ses représentants élus. Le président de la République peut directement recourir à l'expression de la volonté du peuple*".

La révision exceptionnelle des listes électorales intervient en vertu des dispositions de la loi organique 16-10 relative au régime électoral, et la signature du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Cette loi adoptée, en 2016 par le Parlement, vise à mettre en place un cadre juridique "clair et transparent" régissant les opérations électorales dont celle de la confection et de la révision des listes électorales, conformément à la Constitution révisée. L'article 14 de cette loi stipule que "*les listes électorales sont permanentes et font l'objet d'une révision au cours du dernier trimestre de chaque année*", soulignant, néanmoins, que ces listes "*peuvent également être révisées, à titre exceptionnel*" et cela "*en vertu du décret présidentiel portant convocation du corps électoral qui en fixe également les dates d'ouverture et de clôture*".

R. R.

M. HASSAN MENOUAR :

"Les associations de consommateurs doivent être écoutées et considérées"

PAR RACIM NIDHAL

Indépendamment des 65 autres créées au cours des dix dernières années à des niveaux locaux, et dont une majorité est restée inaudible, il existe huit Associations nationales de protection des consommateurs dont les activités, parce qu'ignorées ou empêchées, n'ont jamais réussi à assumer les missions attendues d'elles.

Le problème, relève le président de l'Association nationale de protection des consommateurs, El Aman, c'est que ces dernières n'ont, en général, jamais bénéficié d'une écoute des pouvoirs publics, ce qui, indique-t-il, a eu pour effets de les décrédibiliser parmi ceux dont elles sont, pourtant, censées défendre les intérêts.

S'exprimant, dimanche, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaine 3 de la Radio algérienne, M. Hassan Menouar dit sa satisfaction de constater que l'article 62 du projet de Constitution stipule, que le pouvoir œuvre, désormais, à garantir par le biais d'associations, la protection des consommateurs et a assuré, notamment, leurs droits en matière de santé et de salubrité.

Cette décision constitutionnelle, déclare-t-il, nous donne la possibilité, en tant que mouvement associatif et consumériste, "*à aller plus loin et plus fort*" dans nos activités, compte tenu, ajoute-t-il, de ce qui se passe dans "*notre environnement de consommation et de notre cadre de vie*".

La sécurité sanitaire et environnementale, observe-t-il, a été, "*durant des années, de belles phrases à entendre*", mais peu de choses ont été réalisées, constatant que beaucoup d'Algériens meurent en raison du manque "*d'hygiène et de salubrité de nos aliments*".

En guise de preuves, M. Menouar signale l'important nombre de malades, dont 50.000 nouveaux cas de cancers, chaque année, auxquels il ajoute les quelque 7 millions de diabétiques et les 10 millions de personnes souffrant de problèmes cardiovasculaires. Pour lui, la majeure partie de ces maladies a pour origine ce que mangent les Algériens et la mauvaise qualité de leur cadre de vie.

En plus de l'écoute des autorités sur ces questions, il insiste sur la nécessaire mobilisation des citoyens, "*mais, souligne-t-il, il faudrait, aussi, qu'on soit écoutés, qu'on soit considérés, en nous laissant la possibilité de contribuer à l'élaboration des lois et règlementations*" relatives à la protection du consommateur.

Parmi les prestations auxquels les nationaux ouvrent droit, l'intervenant met, par ailleurs, l'indispensable accès à l'eau potable, particulièrement celle fournie par le biais du robinet, "*dont la bonne qualité n'est pas généralisée*".

0À cet effet, il considère "injuste" que des Algériens soient contraints d'acheter de l'eau en bouteilles de plastique pour s'abreuver.

Aux fins de libérer les activités que doit engager la Société civile au bénéfice des citoyens, l'intervenant relève l'aspect contenu dans la nouvelle loi-cadre, de ne plus faire accorder aux ministères et administrations de wilayas, l'autorité d'agréer ou d'interdire les activités dévolues à des associations, une mission dévolue désormais à la justice.

R. N.

L'OBSERVATOIRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Un trait d'union entre les citoyens et les institutions de l'Etat

Promu pour conforter le mouvement associatif et l'épauler dans sa mission active dans la société, l'Observatoire de la société civile est placé directement auprès du président de la République afin de remplir son rôle d'intermédiaire, entre les citoyens et les hautes institutions de l'Etat.

Dans un reportage diffusé, hier sur les ondes de la radio Chaine 3, des militants associatifs et des personnalités nationales saluent cette initiative et note la volonté des autorités à faire participer les citoyens à la gestion de la cité.

Le président du Réseau algérien pour la défense des droits de l'Enfant (NADA), Abderrahmane Arar, considérant que la création d'un Observatoire national constituait une "valeur ajoutée" pour redynamiser l'activité associative.

"*Cet Observatoire nous ouvre les portes. Avant, on avait pas accès pour porter les préoccupations des citoyens. Aujourd'hui on peut les transmettre directement au sommet de l'Etat*", déclare, pour sa part, Meriem Belkacemi, militante associative.

De son coté, Ibtissem Hamlaoui note que la loi confère à cette instance *"un rôle de conseiller à la présidence de la République*". *"Les Associations actives sur le terrain sont appelées à contribuer aux réformes culturelles, sociales, économiques et politiques qui vont suivre"*.

R. N.

RENTRÉE SCOLAIRE

Les propositions des uns et des autres

La rentrée scolaire a été, hier, l'objet d'une réunion de concertation entre le ministre de l'Education et les syndicats, dont chacune des parties a avancé ses propositions qui seront croisées pour aboutir à des scénarii qui seront soumis au gouvernement pour fixer la date de la rentrée.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Ainsi, le ministère propose une semaine de cours de six jours, c'est à dire, de samedi à jeudi, avec des séances de cours de 45 minutes (comme pendant le mois de Ramadhan), pour des classes divisées en deux groupes, l'un le matin et l'autre le soir.
Le ministère est favorable à une approche différentiée, suivant la situation épidémiologique dans chaque région et en fonction de ses moyens aussi.
Une proposition que n'agrée pas Meziane Mériane, président du SNAPESTE, partisan d'une "solution nationale" et qui redoute l'apparition d'un "déséquilibre" entre régions concernant les volumes des enseignements, alors que les examens (Cinquième, BEM, Bac) sont nationaux, fait-il observer.
S'exprimant sur les ondes de la Radio chaîne 3, Meziane Mériane est franchement favorable à la double vacation des classes, divisées en groupes, mais il prévient du risque potentiel du manque de salles de classes et de personnels et, donc, nécessité, selon lui, d'un nouveau recrutement Le syndicaliste propose aussi la suppression provisoire des matières dites "secondaires", le temps que durera la crise sanitaire, pour permettre aux élèves de se concentrer sur l'essentiel des enseignements en fonction des filières.
Quand à Mme Djamila Khiar, présidente de l'Organisation nationale des parents d'élèves, elle estime d'abord que "*les cours doivent reprendre rapidement*", proposant pour sa part "*la réduction du volume horaire et l'élimination des matières secondaires*".
Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Adjaout, a suggéré dimanche une semaine de travail de six jours avec réduction de la durée des cours à 45 minutes, en prévision de la rentrée scolaire de l'année 2020/2021, dont la date n'a pas été encore arrêtée.
Des représentants des syndicats et des associations des parents d'élèves ont, de leurs côtés, proposé le 8 novembre comme date de la prochaine rentrée.
Ce sont là les premières propositions débattues par les deux parties, à l'occasion de leurs rencontres de concertation tenues dimanche au siège du ministère de l'Education, selon la Radio nationale.
Des représentants de syndicats se sont opposés à une rentrée par wilaya, en rappelant que les examens de fin d'année scolaires (Bac, BEM et 5e) sont nationaux.

C. A.

SELON LE FMI

L'Algérie a besoin d'un baril à 157 dollars

PAR RIAD EL HADI

L'Algérie a besoin d'un prix du baril de pétrole à 157,2 dollars afin d'équilibrer son budget pour l'année 2020, selon les projections du Fonds monétaire international (FMI) rapportés par le site spécialisé Oil Price et consultés sur le site du FMI.
Le "prix d'équilibre" est le prix moyen que doit atteindre le baril de pétrole sur une année pour permettre à un pays fortement dépendant des hydrocarbures, comme c'est le cas pour l'Algérie, d'équilibrer les dépenses de son budget. Il ne doit pas être confondu avec le prix de référence du baril de pétrole établi dans les différentes lois de Finances.
En 2019, le prix d'équilibre du baril pour l'Algérie s'était établi à 104,6 dollars. Il était à 101,4 dollars en 2018 et à 91,4 en 2017, selon les données du FMI.
Le prix d'équilibre du baril projeté à 157,2 dollars en 2020 pour l'Algérie est de loin le plus élevé parmi les pays exportateurs de pétrole. Il est plus élevé que celui de l'Arabie saoudite (76,1 dollars), des Émirats arabes unis (69,1 dollars), de Bahreïn (95,6 dollars), du Qatar (39,9 dollars), ou encore de la Libye (57,9 dollars). Seul l'Iran, pays actuellement sous embargo international, possède un prix d'équilibre plus élevé que l'Algérie. Son prix du baril d'équilibre s'établit à un vertigineux 389,4 dollars.
Le prix d'équilibre du baril de pétrole pour l'Algérie et les autres pays ont été fortement revus à la hausse, suite à la crise économique ayant affecté l'ensemble du monde dans le sillage de la pandémie du coronavirus. Une précédente projection du FMI plaçait le prix d'équilibre budgétaire de l'Algérie à 92,3 dollars en 2020. L'institution financière prévoit cependant une baisse significative en 2021 du prix d'équilibre, le projetant à 109,3 dollars le baril. Les chiffres du Fonds monétaire international se placent en sérieux contraste, avec les récentes déclarations du ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar. Ce dernier avait affirmé le 30 aout dernier que l'Algérie a besoin d'un « minimum de 60 dollars le baril sur une période pratiquement de deux ans, pour équilibrer le budget du pays. Le cours du baril de Brent s'établit actuellement à 41,8 dollars.

R. R.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

5 morts et 190 blessés en 24 heures

Cinq personnes ont trouvé la mort et 190 autres ont été blessées, dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile.
Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ain-Defla, avec un mort et douze blessés suite à plusieurs accidents de la route, note la même source.
Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 33 opérations de sensibilisation à travers 5 wilayas, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique.
Elles ont également effectué 45 opérations de désinfections générales, à travers 8 wilayas, touchant les infrastructures et édifices publiques et privés, quartiers et ruelles.

R. N.

RAGE

900 cas et 15 décès en Algérie en 2019

Quelque 900 cas de rage, dont 15 décès, ont été enregistrés en Algérie en 2019, a révélé hier le chargé du programme zoonoses au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Dr Ali Trad.
"*En Algérie, la rage animale sévit à l'état enzootique, avec une moyenne de 900 cas enregistrés chaque année, dont 15 décès, majoritairement des enfants de moins de 14 ans*", a précisé le Dr Trad, à la veille de la Journée mondiale de lutte contre la rage (28 septembre).
"*Pour 2018 et 2019, les wilayas ayant notifié des cas de rage sont : Médéa, Aïn Defla, Biskra, Oran, Skikda, El-Bayadh, Tissemssilt, Tiaret, Mostaganem, Khenchela, M'sila, Bejaia, Alger, Aïn Temouchent, Tipasa, Annaba, Ghardaïa et El-Oued*", a fait savoir le responsable.
La Journée mondiale de lutte contre la rage, célébrée cette année sous le thème "*Finissons-en avec la rage : Collaborons et vaccinons*", vise à sensibiliser aux mesures cruciales que les communautés peuvent prendre pour la prévention de la rage et l'élimination, d'ici à 2030, de tous les décès humains dus à cette maladie transmise par les chiens, a souligné le Dr Trad. La rage étant une maladie à prévention vaccinale, la vaccination des chiens reste la "*stratégie la plus efficace*" pour éviter cette maladie chez l'homme, a-t-il soutenu, ajoutant que "*la vaccination des chiens permet de réduire le nombre de décès imputables à la rage mais aussi le besoin d'une prophylaxie postexposition dans le cadre des soins aux patients mordus par des chiens*".
Informer les adultes et les enfants sur le comportement des chiens et la manière de prévenir les morsures, est une composante essentielle de lutte contre la rage et peut faire baisser l'incidence de la rage chez l'homme comme la charge financière du traitement, a souligné M.Trad.
Et d'ajouter, "*l'optimisation des connaissances de la population, en matière de prévention et de lutte contre la rage, signifie également informer sur les responsabilités des propriétaires d'animaux de compagnie et sur les soins à dispenser immédiatement après une morsure*".
Pour Mr.Trad, la participation et l'engagement de la population dans ces programmes permettent une meilleure perception, diffusion et application des messages d'information. L'élimination de la rage exige, selon le même responsable, une implication cohérente et durable, adossée à des actions bien réfléchies et pérennes de gestion de la santé humaine et animale, avec, bien entendu, l'étroite collaboration des différents secteurs de la santé, l'agriculture, l'intérieur, l'environnement et la communication, le but étant de ramener à zéro le nombre des décès humains dus à la rage à l'horizon 2030. La rage est une maladie infectieuse, d'origine virale, qui est toujours mortelle une fois que les symptômes cliniques apparaissent.
Dans la plupart des cas, le virus de la rage est transmis à l'homme par la salive d'un animal infecté, domestique ou sauvage, notamment le chien et le chat. Selon des données de l'OMS, la rage sévit dans plus de 150 pays dans le monde avec environ 60.000 décès/an concentrés en Asie et en Afrique, et plus de 95 % des cas humains de rage, majoritairement des enfants, sont dus à des morsures de chiens infectés.

R. N..

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMCORATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL OUED
WILAYA DELGUEE D'EL MEGHAIER
DAIRA D'EL MEGHAIER
COMUMUNE D'EL MEGHAIER
N° code fiscal : 098439275086306

AVIS D'ATTRIBUITON PROVISOIRE (F.S.G.C.L) 2019

Conformémentaux dispsitions du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglemen tation des marchés publics et des délégations de service public, un avis d'attribution provisoire est lancé

Le président de l'assemblée populaire communale informe que le marche publie premièrement à la presse echahed en arabe le 30/01/2019 et *Midi Libre* en france le 02/02/2020 popiur un délai de quinze jours concernnant le projet :

-ACHEVEMENT DU NOUVEAU APC AVEC EQUIPEMENT (achèvement du nouveau siège APC)

Provisoirement aprèt revaluation réévaluation à l'enterprtise indiquée au tableau suivant :

Nom de l'entreprise	L'opération	Montant	Délai de réalisaiton	Note technique	Critère de sélection
ETS RADWANI TAVAUX DE CONSTRUCTON RADWANI MESSAOUDA EL OUED	ACHEVEMENT DU NOUVEAU SIEGE D'APC AVEC EQUIOPEMENT (Achèvement du nouveau sièeg APC)	23.731.813.00 DA	05 mois	56 p	Moins disant

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher auprès de l'APC El Meghaier au plus tard trois (03) jours à comoter de la première parution de la rpésente attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.
Tous soumissionnaires contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'El Meghaier dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse national ou le BOMOP. Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération

Midi Libre n° 4098 - Lundi 28 septembre 2020 - 2030 001 210

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de BATNA
Cité Annasr, Route de Kechida (Ex Terrain S.A.P), BATNA 05000
Tél : 033.27.31.34 / 35 - Fax : 033.27.31.37
Matricule Fiscale (NIF) OPGI DE BATNA N° 0 992 0501 02577

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret peésidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna sis à cité Annsr route de Kechida (ex terrain SAP) informe l'ensemble des soumissionnaires ayant aprticipé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°017/DG/2019 paru en date du 28/12/2019 dans les quotidiens nationaux ***Midi Libre*** en date du 29/12/2019 et " اليوم " en date du 28/12/2019 le marché est attribué provisoirement au :

PROJET	Attribution du marché	Note cumulée obtenue /140	Montant de l'offre financière après vérification	Délai de livraison	Délai de garantie	Période de service après-vente	Critère de choix
Le renouvellement du parc roulant de l'OPGI de BATNA **Lot 01** : Acquisition d'un camion hydro-curreur	SARL DAR EDDIAF Motors 001016004246B10	140	17 850 000.00 DA	30 jours	25 mois	11 ans	Mieux disant

Les autres soumisisonnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de BATNA sis à cité ANNASR route de KECHIDA (ex terrain SAP) Batna dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés de l'office est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduire dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 4098 - Lundi 28 septembre 2020 - 2016 015 427

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE DELLYS
COMMUNE DE DELLYS
NIF : 41000200003509701022

Avis d'Attribution Provisoire du Marché

Conformément à l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 relatif à la réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée Populaire Communale de Dellys Wilaya de Boumerdes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2020 relatif au projet :

« Etude, Réalisation et équipement d'un groupe scolaire de type C en remplacement du préfabriqué à Dellys » Lot : bâtiment

Après étude et examen des offres, en date du 24/08/2020, le projet a été attribué provisoirement à l'entreprise :
ETPBH/TCE MOUAZER ABDENOUR» Sise Au Village Azrou Commune De Dellys W-Boumerdes
NIF : 198335280100731

Et ce conformément au procès verbal de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres de la commune de Dellys.

Entreprise	Note d'offre technique	Montant de l'offre en TTC	Délais	OBS
ETPBH/TCE MOUAZER ABDENOUR	77.50	118 739 164.14 DA	20 MOIS	Offre la moins disante

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 cité ci-dessus les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats de l'évaluation des offres technique et financières de se rapprocher des services de la commune de Dellys au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché.
Et un délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux pour introduire leurs recours éventuels auprès de la commission communale des marchés publics.

Midi Libre n° 4098 - Lundi 28 septembre 2020 - 2016 015 445

MIDI
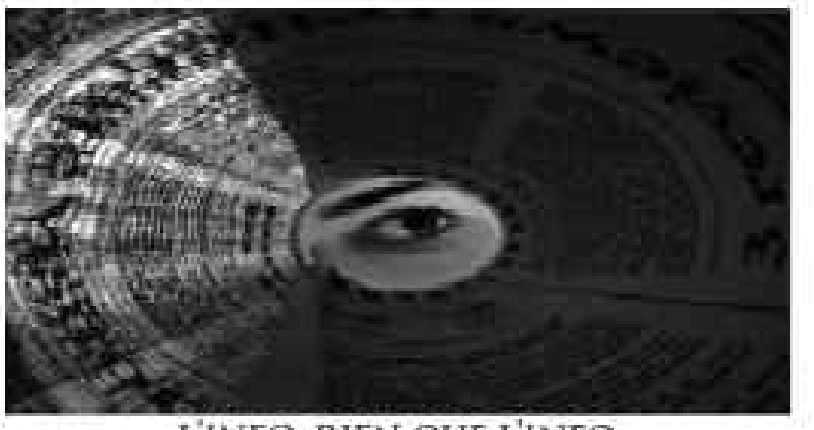
L'INFO, RIEN QUE L'INFO

PENSEE

Il y a une année, le 28 septembre 2019, que nous à quittés pour un monde meilleur, notre cher Azzedine Ayouz, laissant un très grand vide.
En cette douloureuse circonstance, sa femme et ses enfants Chihab, Nada et Yousri, et l'ensemble de la famille Ayouz, particulièrement ses parents et ses frères, demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Que Dieu le Tout Puissant l'accueille dans Son Vaste Paradis

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 08-09 et 10

Face aux nouvelles mutations mondiales, qu'est-il de la rentabilité de l''exploitation du phosphate, du fer et de l'or en Algérie ?

Au dernier Conseil des ministres, il a été demandé aux départements ministériels concernés des études sérieuses sur l'opportunité de la valorisation des gisements de fer et de phosphate. Cela ne date pas d'aujourd'hui puisque en tant que jeune conseiller du ministre et l'Industrie et de l'Énergie entre 1974 et 1977, je rappelle que ces projets avaient été abordés et de nombreuses études ont été réalisées.

UNE VISION STRATÉGIQUE FACE AUX TENSIONS EN MÉDITERRANÉE

Une urgence absolue pour l'Algérie

Le monde s'oriente dans le futur, 2020-2030-2040, inéluctablement vers une nouvelle gouvernance mondiale, la transition numérique et énergétique avec un nouveau modèle de consommation et le primat du savoir, imposant à nos dirigeants une vision stratégique à moyen et long termes.

Face aux nouvelles mutations mondiales, qu'est-il de la rentabilité de l''exploitation du phosphate, du fer et de l'or en Algérie ?

Au dernier Conseil des ministres, il a été demandé aux départements ministériels concernés des études sérieuses sur l'opportunité de la valorisation des gisements de fer et de phosphate. Cela ne date pas d'aujourd'hui puisque en tant que jeune conseiller du ministre et l'Industrie et de l'Énergie entre 1974 et 1977, je rappelle que ces projets avaient été abordés et de nombreuses études ont été réalisées.

PAR Dr *ABDERRAHMANE MEBTOUL

Et depuis, combien ont coûté entre 1980 et 2019 toutes ces études tant en devises qu'en dinars sans résultats probants ? La commercialisation tant du fer et du phosphate brut que de ses dérivées dépend tant de la stratégie de quelques firmes mondiales qui contrôlent les circuits de commercialisation que du management stratégique interne, qui détermine le coût d'exploitation et, de la croissance de l'économie mondiale qui devrait connaître une modification importante de sa structure avec l'avènement de la quatrième révolution économique et sociale entre 2020/2030/2040.

1.- Le prix de la tonne de phosphate brute est fluctuant : en avril 2020, il a été coté à 72,50 dollars la tonne, en mars 71,88, en avril 70,75 dollars, en mai 72,90 dollars, et en juin/juillet 2020 75,000 dollars la tonne, ayant été coté en octobre 2019 à 77,50 dollars et en janvier 2020 à 72,50 dollars la tonne. Selon la Banque mondiale, la tendance générale et à moyen terme des prix des produits phosphatés reste orientée à la baisse et le phosphate brut se négocierait en 2020 autour de 80-85 dollars U.S la tonne métrique, celui du DAP autour de 377,5 dollars U.S la tonne métrique et le TSP à près de 300 dollars U.S la tonne métrique. Selon l'agence de notation mondiale, les prix des roches de phosphate sont restés en moyenne à 100 dollars la tonne (sans frais à bord), en 2019-2020 et les prix de la tonne de roche de phosphate (sans frais à bord) à 110 dollars sur le long terme. Le prix des dérivées est très fluctuant l'engrais –urée ayant été coté entre juillet et septembre à environ 260 euros la tonne. L'augmentation de la population mondiale et la demande de nourriture sont un facteur déterminant de la croissance du marché des phosphates. La concurrence sur le marché mondial est très intense et relativement intégrée, avec la présence d'acteurs clés limités qui obtiennent une part importante des revenus mondiaux. Les principaux intervenants comprennent notamment les russes Eurochem Group AG et PJSC PhosAgro; les canadiens Agrium Inc. et Potash Corp. de Saskatchewan Inc; le norvégien Yara International ASA; les américains CF Industries Holdings Inc. et Mosaik Co.; l'indien Coromandel International Ltd.; le géant marocain OCP S.A. et Israel Chemicals Ltd. Selon US geological survey on phosphate rock 2019, la production minière (+ réserves) en 2018 en milliers de tonnes est ventilée ainsi : États-Unis réserves 27,000-production (1,000,000) – Algérie réserves 1,300- production (2, 200,000) – Australie réserves 3,000- production (1, 100,000) – Brésil réserves 5,400 –production (1, 700,000) – Chine réserves 140,000-production (3, 200,000) – Egypte réserves 4,600-production (1, 300,000) – Finlande réserves 1,000-production (1, 000,000) – Inde réserves :1,600-production (46,000) – Israël réserves 3,900-production (67,000) – Jordanie réserves 8,800-production (1,000,000) – Kazakhstan-réserves 1,600 –production (260,000) – Mexique- réserves 2,000 – production (30,000) – Maroc-réserves 33,000 –production (50, 000,000) – Pérou- réserves 3,100 – production (400,000) – Russie-réserves 13,000- production (600,000) – Arabie Saoudite réserves: 5,200 –production (1, 400,000) – Sénégal réserves 1,500- production (50,000) – Afrique du Sud réserves 2,100 -production (1, 500,000) – Syrie réserves 100 -production (1, 800,000) – Togo-réserves 850 -production (30,000) – Tunisie réserves 3,300-production (100,000) – Ouzbékistan réserves 900- production (100,000) – Vietnam réserves 3,300-production (30,000) – Autres pays réserves: 1,300-production (770,000) -Total mondial 270,000 (70,000,000) .. Ainsi si l'Algérie exporte trente millions de tonnes de phosphate brut annuellement à un cours moyen de 100 dollars, soit une hypothèse très optimiste par rapport au cours mondiaux, à prix constant 2020, le chiffre d'affaire serait de 3 milliards de dollars. Comme dans cette filière les charges sont très élevées (amortissement et charges salariales notamment) un minimum de 40%, le profit net serait d'environ 1,8 milliard de dollar pour un cours de 100 dollars. En cas d'association avec un partenaire étranger et prenant selon la règle des 49/51%, le profit net restant à l'Algérie serait légèrement supérieur à 900/700 millions de dollars pour les deux scénarios. On est loin des profits dans le domaine des hydrocarbures. Pour accroître le profit net, il faut donc se lancer dans des unités de transformation hautement capitalistiques avec des investissements lourds et à rentabilité à moyen terme horizon 2025, si les projets sont lancés début 2021. Ainsi, sur un marché aussi concurrentiel que l'UE, l'engrais /urée était vendue à plus de 350 euros la tonne en 2014, a été coté en moyenne annuelle en 2017 à 270 euros la tonne, en avril 2018 à 260 dollars et début mai 2020 à 250 dollars la tonne métrique. D'une manière générale les prix sont très volatils supposant une connaissance parfaite du marché boursier international afin d'éviter d'importantes pertes en cas de mauvaises prévisions. Aussi, pour une grande quantité exportable cela nécessite pour l'Algérie, des investissements très lourds et à rentabilité à moyen terme pas avant 2023/2025 si le projet est en fonctionnement en 2020. Et pour une importante quantité exportable, cela passe par un partenariat avec des firmes de renom, du fait du contrôle de cette filière par quelques firmes au niveau mondial.

2.- Pour le 20 septembre 2020, le fer est coté à 90 euros la tonne, l'inox 1921 euros la tonne, l'acier 4520 euros la tonne, l'aluminium 1364 euros la tonne, la ferraille 148 euros la tonne , le zinc 1817 euros la tonne , le cuivre 5289 euros la tonne, le plomb 1509 euros la tonne. Donc peu d'évolution pour preuve, le prix de l'inox, s'établissait en moyenne, à 2 598 euros la tonne, en hausse de 2,8% sur un an avec une stabilisation en mai 2020 à 2.600 euros la tonne, étant très demandé sur le marché mondial, fonction de sa destination et de son applications, classé en quatre catégories, l'aluminium à 1.460 euros la tonne, en baisse de 9,4% sur un mois et de 20,9%, le prix du plomb à 1.658 dollars la tonne, en baisse de 4,4% sur un mois et de 14,5% sur un an, le prix du zinc à 1 903 euros la tonne, stable sur un mois et en baisse de 35,1% sur un an et en novembre 2019, le prix de l'acier à 5.400 dollars la tonne, en baisse de 23,6% sur un an et en mai 2020 à 4.740 euros du fait de l'épidémie du coronavirus, avril 2020, le prix du fer s'établissait à 85 dollars la tonne, en baisse de 4,7% sur un mois et de 9,6% . Les réserves mondiales de fer sont évaluées selon les organismes internationaux entre 2018/2019 à 85.000 millions de tonnes. L'Australie arrive en tête avec 23 000 Mt, suivi de la Russie 14.000 Mt, du Brésil 12.000 Mt, de la Chine 7 200 Mt, de l'Inde 5 200 Mt, Etats-Unis 3.500 Mt, du Venezuela 2.400 Mt, de l'Ukraine 2.300 Mt, du Canada 2.300 Mt et de la Suède 2 200 Mt, l'Algérie selon les données algériennes des réserves d'environ 3.000 tonnes mais avec des gisements exploitables, évaluées entre 1.500 et 2.000 Mt. Les principaux pays producteurs de minerai de fer sont – Australie : 39,8% (avec 879 Mt)- Brésil : 19,8% (avec 436 Mt) – Chine : 8,6% (avec 191 Mt) – Inde : 7% (avec 154 Mt) – Russie : 4,6% (avec 101 Mt) – Ukraine : 3,3% (avec 73 Mt) – Afrique du Sud : 3,2% (avec 69 Mt) – Iran : 2,6% (avec 57 Mt) – Canada : 2,2% (avec 49 Mt) – États-Unis : 2% (avec 44 Mt) – Suède : 1,2% (avec 27 Mt) – Kazakhstan : 0,6% (avec 13 Mt) – Autres pays : 5,1% (avec 113 Mt) (Source : Ressources naturelles Canada). L'acier est un produit fondamental à nos modes de vie et est essentiel pour la croissance économique, les 10 plus gros pays producteurs entre 2017/ 2018 sont : la Chine : 831 728 000 tonnes, le Japon : 104.661.000 tonnes, L'Inde : 101.455.000 tonnes, Les Etats-Unis : 81.612.000 tonnes, la Russie : 71 491 000 tonnes , la Corée du Sud : 71.030.000 tonnes, l'Allemagne : 43 297 000 tonnes , la Turquie : 37.524 .000 tonnes, le Brésil : 34 365 000 tonnes et l'Italie : 24 068 000 tonnes En avril 2020, le cours du cuivre s'établissait à 5 058 dollars la tonne, en baisse de 21,4% sur un an. L'évolution qui n'a pas foncièrement changé depuis 2018. . A un cours optimiste de 100 dollars la tonne le fer brut, pour une exportation de 30 millions de tonnes, nous aurons une recette brute 3 milliards de dollars. Mais à ce montant il faudra retirer plus de 50% de charges (le coût d'exploitation est très élevé) restant 1,5 milliards de dollars. Ce montant est à se partager et selon la règle des 49/51%, avec le partenaire étranger restant à l'Algérie en cas de 30 millions de tonnes, moins de 800 millions de dollars. C'est que l'exploitation du fer de Gara Djebilet nécessitera de grands investissements dans les centrales électriques, des réseaux de transport, Tindouf, le Nord via Béchar, une utilisation rationnelle de l'eau, des réseaux de distribution qui font défaut du fait l'éloignement des sources d'approvisionnement, tout en évitant la détérioration de l'environnement, car les unités étant très polluantes. Donc, comme pour le phosphate, seule la transformation en produits nobles peut procurer une valeur ajoutée plus importante à l'exportation. Du fait de la structure oligopolistique de la filière mines, au niveau mondial, la seule solution, si on veut exporter ces produits nobles, est un partenariat gagnant/ gagnant avec les firmes de renom qui n'accepteront pas la règle restrictive des 49/51% avec les lourdeurs bureaucratiques, les décisions se prenant en temps réel, au niveau du commerce international.

3.- Qu'en est-il pour les Mines d'or, qui nécessitent un long savoir-faire, un travail pénible surtout dans le Sud, des techniques de pointe et beaucoup d'eau douce ? Or, entre 2010/2018 plusieurs ministres du secteur ont annoncé une production dépassant la tonne par an Le Ministre actuel en ce mois de septembre 2020 vient de déclarer que la production d'or en 2020 ne dépasserait pas 58 kg, que la moyenne de production d'or en Algérie est estimée à 60 kg/an, avec une prévision de production à 240 kg/an. Pour avoir le profit net, l'on devra devant soustraire les couts dont la majorité des équipements et matières premières sont importés en devises, d'environ 60%, devant dresser la balance devises, ce qui donnerait pour le cours actuel , un chiffre d'affaire ne dépassant pas 9 millions de dollars et un profit net d'environ 4 millions de dollars pour 240 kg/an et un montant dérisoire de 1 millions de dollars pour 58 kg. Tenant compte du capital avancé, pour un seuil de rentabilité moyen, il faudrait produire au minimum 2.000 à 3.000 kg par an, rentabilité fonction du cours de l'once d'or très fluctuant. Selon le rapport du Conseil mondial de l'or (CMO), en juin 2020 nous avons pour les réserves d'or par ordre décroissant les pays suivants : Etats Unis 8.134 tonnes, Allemagne 3364, Italie 2.452, France 2436, Russie 2.300, Chine 198, Suisse 1.040, Japon 765, Inde 658 et les Pays Bas 612 tonnes. Toujours selon le rapport du Conseil mondial de l'or (WGC) reprenant le classement des pays de la région MENA (Moyen -Orient, Afrique du Nord) en terme de réserves d'or, l'Algérie est classée en 3ème position, l'Algérie venant après l'Arabie saoudite et le Liban avec des réserves d'or s'élevant à 173,6 tonnes, suivie par la Libye avec 116,6 tonnes, par l'Irak avec 96,3 tonnes et l'Egypte qui détient une réserve aurifère estimée à 79 tonnes Nous aurons une valeur courante en septembre 2020 pour une valeur (1 once = 28,3495 grammes),au cours du 24/09/2020 de 1.901,42 dollars l'once, environ 9,5 milliards de dollars. Evitons l'expérience malheureuse, avec la compagnie australienne, Gold Mining of Algeria (GMA) qui s'est retiré en octobre 2011 avec un lourd passif, l'ENOR étant en déficit structurel entre 2010/2019. En effet, il est utile de préciser qu'existe un gisement située dans l'extrême sud du pays, à Tirek-Amesmessa (à 400 km au sud-ouest de la wilaya de Tamanrasset), la compagnie publique d'hydrocarbures Sonatrach ayant assuré la poursuite de la production, dans l'attente d'un nouveau partenaire. Le problème qui se pose où est la production additionnelle de la mine d'or d'Amesmessa dont les réserves détenues à la banque d'Algérie n'ont pas augmenté, à moins que cette production additionnelle ait été destinée aux bijoutiers ou à l'exportation. Toujours, est-il qu'il faille éviter l'euphorie monétaire, la monnaie étant avant tout un rapport social traduisant le rapport confiance Etat/citoyens, un signe permettant les échanges ne créant pas de richesses. Autrefois les tribus d'Australie utilisaient les barres de sel du fait de sa rareté comme moyen d'échange. L'Espagne a connu grâce à l'or venu de d'Amérique du Sud une prospérité artificielle puis après épuisement un long déclin de plus d'un siècle. Au contraire la thésaurisation et la spéculation dans les valeurs refuges comme l'or, certaines devises ou certaines matières premières sont nocifs à toute économie. Avoir des réserves de change en devises ou en or est une condition nécessaire, sécuriser l'investissement et surtout éviter un dérapage plus important de la valeur du dinar par rapport aux devises où existe une corrélation d'environ 70% entre la valeur actuelle du dinar, et ce stock de devises via la rente des hydrocarbures, sinon le dinar flotterait à plus de 300-4OO dinars un euro. C'est loin d'être une condition suffisante d'un développement durabl , le problème central pour l'Algérie entre 2020/2025 avec les tensions budgétaires qui s 'annoncent, étant de transformer cette richesse virtuelle en richesses réelles.

4.- En résumé, sans vison stratégique les pertes peuvent se chiffrer pour l'Algérie en dizaines de milliards de dollars. Il s'agit d'éviter les erreurs du passé par des évaluations sérieuses en termes de rentabilité et sans un partenariat solide, il est vain de pénétrer le marché mondial et encore moins la filière minière contrôlée par quelques firmes internationales. Autant que pour le fer, le phosphate, ou les unités de ciments énergivores, l'input essentiel est le gaz naturel devant faire un arbitrage entre le prix de cession sur le marché international et la cession aux unités pour dégager une forte valeur ajoutée. Ainsi le prix de revient de la tonne d'ammoniac à un cours de 4 dollars/mmBTU serait à 114 euros la tonne et au contraire à 7 dollars, nous aurons 200 euros la tonne avec une baisse ces 10 dernières années de 10) 15% selon les zones géographiques. Tout cela pose la problématique de la maîtrise du management stratégique. Comme cette dérive du montage de voitures où l'on a pu constater actuellement que c'était un montage pour trafic de transfert de devises, allant à des faillites prévisibles , après avoir perçu des avantages financiers et fiscaux considérables. Comme cette utopie de dizaines de complexes de ciment où nous assistons actuellement à la sous- utilisation de capacités avec le risque du refroidissement si le stockage est de longue durée, accroissant les coûts , alors inutilisables pour la construction, excepté Lafarge qui a des points d'appui en Afrique à travers ses filiales étant difficile pour les autres unités d'exporter, où, contrairement à certains discours ne reposant sur aucune étude de marché séreuse, les parts de marché étant déjà pris avec de nombreux complexes en voie de réalisation au niveau du bassin méditerranéen. Pour ce cas, de nouvelles méthodes de construction au niveau mondial sont en cours économisant le rond à béton, le ciment et l'énergie et comme en Allemagne, est d'utiliser le béton pour construire les routes revenant souvent moins cher que le bitume importé. L'Algérie a besoin d'une vision stratégique au sein de laquelle doit s'insérer la politique industrielle, afin de s'adapter aux nouvelles filières mondiales poussées par l'innovation perpétuelle. . Evitons les utopies : l'Algérie dépendra encore pour de longues années des hydrocarbures, les autres matières premières permettant de réaliser tout juste un profit moyen devant investir dans les institutions démocratiques, l'éducation, la transition numérique et énergétique. Aucun pays dans le monde qui a misé uniquement sur les matières premières brutes n'a réussi son développement. Depuis que le monde est monde et cela s'avère plus vrai avec la quatrième révolution économique mondiale 2020/2030/2040 la prospérité des différentes civilisations a toujours reposé sur la bonne gouvernance, le travail, la recherche théorique et appliquée, un pays sans son élite étant comme un corps sans âme.

UNE VISION STRATÉGIQUE FACE AUX TENSIONS EN MÉDITERRANÉE

Une urgence absolue pour l'Algérie

Le monde s'oriente dans le futur, 2020-2030-2040, inéluctablement vers une nouvelle gouvernance mondiale, la transition numérique et énergétique avec un nouveau modèle de consommation et le primat du savoir, imposant à nos dirigeants une vision stratégique à moyen et long termes.

PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, EXPERT INTERNATIONAL DR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Dans ce cadre, je me félicite de la nomination du général-major en retraite Abdelaziz Medjahed à l'Institut national de stratégie globale, que j'ai connu lors d'une conférence que j'ai donnée à l'Académie interarmes de Cherchell au moment où il dirigeait cette importante institution de l'ANP et à l'Ecole nationale d'administration, faisant suite à la parution de mes ouvrages à l'Office des publications universitaires (Alger - OPU 2 tomes 500 pages), «L'Algérie face aux nouvelles mutations mondiales, réformes et démocratie», en espérant que d'autres institutions en berne depuis des années comme le Conseil national de l'énergie, le Conseil économique et social, la Cour des comptes, le Conseil national de la concurrence soient également réactivées. En Méditerranée orientale, des enjeux importants se déroulent concernant la reconfiguration géopolitique de la région et dont les gisements de gaz ne sont que l'apparence, notamment les tensions entre la Grèce et la Turquie et en Libye qui ne peut être isolée de ces enjeux. Le contrôle de ces importants gisements influe sur la filière énergétique au niveau de la région, mais ayant un impact indirectement sur le prix de l'énergie et des parts de marché de l'Algérie en direction de l'Europe son principal client. L'avant-dernière édition de la revue El Djeïch de l'ANP (août 2020), a mis en relief que « l'évolution de la situation en Libye peut être source de défis et de menaces sur notre Sécurité nationale et que la sécurité de la Libye participe de la sécurité de l'Algérie ». C'est que la Libye, porte de l'Europe et de l'Afrique, situation géographique stratégique, avec 42 milliards de barils de pétrole et entre 1 500/2 000 milliards de mètres cubes gazeux et d'autres richesses colossales, pour une population ne dépassant pas 7 millions d'habitants, suscite des convoitises et explique les tensions où s'affrontent par groupes interposés, les grandes et moyennes puissances, favorisant l'insécurité, et le terrorisme via différents trafics.

Selon différents experts militaires, trois facteurs permettent de comprendre les liens entre trafic et terrorisme au niveau de la région: premièrement, l'existence de mouvements communautaires, ethniques et religieux, qui permettent une collaboration entre terroristes et criminels, sur la base de valeurs partagées et de confiance mutuelle; deuxièmement, la survenance d'un conflit armé; troisièmement, les contraintes qui jouent lors d'échanges transnationaux complexes de marchandises illégales; des échanges qui impliquent souvent d'autres parties intermédiaires et de certains segments de l'administration corruptibles. Ce qui complique davantage la situation, c'est la non-reconnaissance par les tribus libyennes du gouvernement qui n'est pas en mesure d'assurer la protection des frontières, devant impliquer les tribus dans les négociations, d'autant plus que ces dernières détiennent un lot d'armement important puisé dans les casernes de la défunte armée libyenne. Le Sahel est également une zone de transit pour les passeurs. 50 à 60% de ceux qui traversent la Libye vers l'Europe passent par la région. Les événements récents ont souligné que la traversée de la Méditerranée peut se transformer en drame et qu'il est urgent que tout le monde coopère pour arrêter les flux migratoires: créer des centres d'accueil, donner des moyens à la police pour contrôler ces flux migratoires et créer les conditions pour le retour. C'est pourquoi il y a lieu d'accorder une attention particulière aux tensions au niveau de la ceinture sahélienne qui recouvre, entièrement ou en partie, les pays suivants: l'Algérie (à l'extrême Sud); le Sénégal; la Mauritanie (au Sud); le Mali; le Burkina Faso (au Nord); le Niger; le Nigeria (à l'extrême Nord) ; le Tchad (au Centre). Le Sahel est un espace sous-administré et souffrant d'une mauvaise gouvernance chronique. La vulnérabilité du Sahel découle d'une profonde vulnérabilité des Etats, accentuée par la pression démographique. Caractérisé par une forte croissance démographique (environ 3,1%), le Sahel devrait doubler sa population d'ici 25 ans, et compte plus de 100 millions d'habitants en 2020. Cette croissance affecte la sécurité humaine et, notamment alimentaire de la région dans son ensemble. À cela se greffent d'importantes inégalités qui accentuent l'intensification de la radicalisation qui est le fruit d'une conjonction de facteurs liés à l'individu, ses relations, sa communauté et son rapport à la société, avec des ingérences étrangères manipulant différents acteurs afin de se positionner au sein de ce couloir stratégique et de prendre le contrôle des richesses qui sont nombreuses, l'arc sahélien étant riche en ressources: après le sel et l'or, pétrole et gaz, fer, phosphate, cuivre, étain et uranium qui nourrissent les convoitises de puissances désirant s'en assurer le contrôle.

Pour l'Algérie, il y a l'urgence d'une coopération tant régionale que mondiale dans la lutte contre la criminalité transnationale nécessitant une coopération en réseaux passant par l'amélioration des bases de données afin de lutter efficacement contre le crime transfrontalier et le terrorisme (étude du professeur Abderrahmane Mebtoul parue à l'Institut français des relations internationales (Ifri Paris France) « La coopération Maghreb Europe face aux enjeux géostratégiques » (novembre 2011) - chapitre III - la stratégie de l'Otan et des 5+5 face aux enjeux géostratégiques en Méditerranée- Le Maghreb face aux enjeux géostratégiques, collectif pluridisciplinaire sous la direction du professeur A. Mebtoul et du docteur Camille Sari regroupant 36 experts internationaux. Il s'agit, donc, de lever les contraintes de la corruptibilité générale des institutions qui ont des difficultés à s'adapter aux nouveaux défis posés par la sophistication des réseaux du crime organisé, encore que la collaboration inter-juridictionnelle est ralentie par l'hétérogénéité des systèmes juridiques, notamment en Afrique du Nord et en Afrique noire.

Cela explique, entre autres, les tensions en Méditerranée orientale, les accords entre le gouvernent de Tripoli et la Turquie pour le contrôle d'une partie des gisements d'hydrocarbures, qui, d'ailleurs, entend se placer en Afrique à travers de nouvelles bases militaires. L'Afrique abritera un quart de la population mondiale entre 2035-2040, des richesses colossales, enjeux géostratégiques du XXIème siècle ou à l'horizon 2030, sous réserve d'une bonne gouvernance, l'axe de croissance de l'économie mondiale se déplacera de l'Asie vers l'Afrique. D'où les rivalités entre la Chine, les USA, l'Europe, certains pays émergents et avec une recomposition des forces, au niveau du Moyen-Orient. Sur le plan énergétique, mon ami, le polytechnicien Jean-Pierre Hauet de KP Intelligence (France) note avec justesse que, la scène énergétique s'anime en Méditerranée avec au moins deux grands champs de manoeuvre dont il est intéressant d'essayer de comprendre les tenants et d'anticiper les aboutissants.Le premier théâtre d'opération est celui des énergies renouvelables (éolien, solaire à concentration, photovoltaïque) qui s'est caractérisé par le lancement de grandes initiatives fondées sur l'idée que le progrès technique dans les lignes de transport à courant continu permettrait de tirer parti de la complémentarité entre les besoins en électricité des pays du Nord et les disponibilités en espace et en soleil des pays du Sud. On parlait alors de 400 millions d'euros d'investissements et de la satisfaction de 15% des besoins européens en électricité. Aujourd'hui, le projet Desertec est plutôt en berne, du fait, notamment du retrait de grands acteurs industriels, Siemens et Bosch, et du désaccord consommé entre la Fondation Desertec et son bras armé industriel la Desertec Industrial Initiatitive (Dii). La Dii poursuit ses ambitions d'intégration des réseaux européens, nord-africains et moyen-orientaux, cependant que la Fondation Desertec semble à présent privilégier les initiatives bilatérales au Cameroun, au Sénégal et en Arabie saoudite.

Le second théâtre d'opérations est plus récent : il a trait à la découverte à partir de 2009, des ressources gazières en offshore profond, en Méditerranée orientale qui explique les tensions actuelles. Les grandes compagnies qui exploitaient jusqu'alors d'autres champs plus accessibles, plus rentables ou à proximité d'installations à proximité, sur terre, se tournent désormais vers la Méditerranée orientale, au large de l'Égypte, d'Israël, du Liban, de Chypre et de la Turquie, autant de pays qui n'entretiennent pas forcément de bonnes relations de voisinage. C'est que plusieurs gisements de gaz ont été découverts au large des côtes égyptiennes, israéliennes, libanaises ou chypriotes, au cœur de ce qu'on appelle le bassin levantin estimées par l'US Geological Survey - à 3 452 milliards de mètres cubes (m3). « Pour les Etats riverains producteurs ou futurs producteurs, cette ressource gazière offre l'opportunité d'accéder à l'indépendance énergétique et un moyen de renflouer leur économie par le biais d'exportations potentielles », selon la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques dans un rapport très documenté…

C'est pourquoi la Turquie mène des recherches. Même si la Grèce et une partie de la communauté internationale l'accusent d'avoir pénétré dans l'espace maritime grec, le droit international est flou dans cette situation qui ne délimite pas clairement les frontières et les limites géographiques, les ressources pouvant se trouver dans des réservoirs situés sous les pieds de différents pays et l'initiative turque pourrait n'être le début que d'une longue série de tensions qui pourraient transformer les équilibres régionaux. Car les formations géologiques ne connaissant pas les frontières politiques, les compagnies pétrolières et gazières ont exploré les sous-sols marins des pays voisins. Elle se sont ainsi succédé dans la mise au jour du champ Léviathan (2010) également au large d'Israël, Zohr (2015) dans les eaux égyptiennes puis Aphrodite (2012), Calypso (2018) et Glaucus (2019) autour de Chypre. L'exploration des eaux libanaises et grecques est moins avancée. Athènes ayant déjà attribué des parcelles à ExxonMobil, à l'espagnol Repsol ou à Total. Rappelons que le 19 février 2018 un contrat de 15 milliards de dollars, jugé historique, entre l'Égypte et Israël prévoit la fourniture de gaz naturel des réservoirs offshore de Tamar et de Léviathan vers l'Égypte, selon le rapport de la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques (FMEN).

MOSTAGANEM, IRRIGATION DES TERRES AGRICOLES

Accord pour 240 autorisations de forage

La direction des ressources en eau compte réaliser le périmètre agricole irrigué de la plaine de Mostaganem, qui portera les superficies irriguées de la wilaya de 45.000 à 60.000 hectares à la fin du projet.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces deux dernières années, les services de la wilaya de Mostaganem ont accordé pas moins de 240 autorisations de forage pour la recherche d'eaux souterraines et de puits destinés à l'irrigation agricole et à l'élevage. C'est ce qu'a indiqué la direction locale des ressources en eau. Les services de la wilaya ont, par ailleurs et au cours de l'année dernière, accordé "*219 autorisations de forage de puits, dont 204 autorisations pour l'irrigation agricole et 29 autres similaires, depuis le début de cette année, soit au cours de 8 mois, en attendant l'accord pour 150 autres demandes répondant aux conditions juridiques en vigueur*", a précisé la même direction, ajoutant que "*ces procédures exceptionnelles ont pour objectif la préservation des arbres fruitiers et le soutien de quelques secteurs agricoles, concernant les producteurs d'agrumes, de grenades et d'olives, ainsi que des fermes d'élevage d'ovins et de volailles*".

Selon l'*APS*, la direction des ressources en eau compte réaliser le périmètre agricole irrigué de la plaine de Mostaganem, qui portera les superficies irriguées de la wilaya de 45.000 à 60.000 hectares à la fin du projet qui participera à alléger la pression sur les eaux souterraines qui ont été touchées, les années passées, en raison de la baisse de la pluviométrie, importante pour l'arrosage des plantations.

La première tranche du périmètre irrigué de la plaine de Mostaganem permettra d'irriguer 6.000 hectares de terres agricoles sur 15.300 hectares programmés dans le cadre de ce projet dont le coût est estimé à près de 7,5 millions de dinars, a fait savoir l'*APS*, affirmant que la même direction a mis en place un plan d'urgence pour la préservation du niveau des eaux souterraines (55 millions de mètres cubes), à travers la rationalisation de la consommation des eaux de puits et la diversification des sources et des ressources hydriques, qui comprend également les barrages (Kramis, Cheliff et Kerrada) et les eaux issues des stations de désalinisation (station de Sonectar), ainsi que les eaux traitées destinées à l'irrigation.

Dans la wilaya de Mostaganem, la superficie des terres agricoles irriguées par les eaux souterraines s'élève à plus de 37.000 hectares dans les différentes zones et cette surface a besoin, annuellement, de plus de 155 millions de mètres cubes d'eau.

B. M.

KHENCHELA, CULTURE DU SAFRAN

Les agriculteurs face à des problèmes de commercialisation

Au cours des trois dernières années, la culture du safran a enregistré une réelle vitalité à Khenchela, attestée par la multiplication des exploitations le cultivant, l'extension de la superficie consacrée à cette spéculation et l'augmentation de la production, relèvent les statistiques de la direction locale des services agricoles, a indiqué l'*APS*, soulignant que même si l'arboriculture fruitière et la céréaliculture demeurent encore les principales activités agricoles dans la wilaya, de grands espoirs sont placés sur cette nouvelle filière à la faveur des résultats encourageants obtenus jusque-là par plusieurs agriculteurs.

Imad Mokdad, chef du bureau statistique à la DSA, a fait savoir que la culture du safran, appelé "*or rouge*", qui est une activité nouvellement introduite dans la wilaya de Khenchela, a suscité l'intérêt de nombreux agriculteurs attirés par le prix du gramme oscillant entre 4.500 à 6.000 dinars, assurant que "*durant la saison agricole 2018/2019, la wilaya a réalisé une production de 20 kilogrammes de safran d'une valeur estimée à 120 millions de dinars*", ajoutant que "*cette récolte devra augmenter encore au cours de l'actuelle saison à la faveur de l'entrée en activité de nouveaux cultivateurs*".

Le climat froid en hiver et sec le reste de l'année, ainsi que les caractéristiques pédologiques du sol sont très favorables pour la culture du safran. Les bulbes de crocus à safran sont plantés vers la mi-août et la cueillette des fleurs commencent début novembre pour en extraire les fameux stigmates qui seront ensuite séchés, avant d'être commercialisés comme condiment ou intrant pour la fabrication de médicaments ou des huiles.

Le désherbage doit être fai manuellement pour ne pas endommager les jeunes bourgeons.

60 grammes exigent la collecte de 10.000 fleurs et 500 grammes nécessitent 120.000 fleurs récoltées, en plus, une à une et impérativement à la main.

La plupart des investisseurs dans cette filière dans la wilaya ont fait subir à leurs récoltes des analyses de laboratoires durant la saison passée qui ont confirmé la conformité du produit aux catégories 1 et 2 de la norme ISO 36-32 sans que cela n'en facilite la commercialisation.

Selon un des agriculteurs, "*le marché national a un potentiel limité comparativement aux ambitions des investisseurs de la filière surtout que le kilogramme de la précieuse poudre aromatique atteint les 6 millions DA*".

Les safraniers appellent le ministère de l'Agriculture et du Développement rural à soutenir les investisseurs de cette filière agricole pour leur permettre d'accéder aux marchés internationaux de sorte à contribuer au développement des zones rurales productrices, générer une nouvelle source de devises et développer l'économie nationale.

APS

SAÏDA

Rénovation de 20 écoles primaires

Vingt écoles primaires de la wilaya de Saïda feront prochainement l'objet de travaux de rénovation et d'aménagement, ont annoncé les services de la wilaya.

Les travaux de rénovation, pris en charge par la direction des équipements publics, porteront sur la réparation des plafonds, la peinture des classes, la réparation des appareils de chauffage et l'agrandissement de quelques cantines scolaires.

Une enveloppe de 120 millions DA a été consacrée à cette opération par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

L'opération, qui sera réalisée en deux mois, permettra d'aménager les établissements scolaires nécessitant des travaux d'entretien et d'aménagement et d'amélioration des conditions de scolarisation des élèves.

Pour rappel, 8 groupes scolaires de la ville de Saïda ont bénéficié, l'année écoulée, d'une opération similaire à laquelle une enveloppe financière de 6 millions de DA a été consacrée par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales de Saïda.

Le secteur de l'Éducation a été également renforcé, la même année, par 17 nouveaux groupes scolaires répartis à travers les communes de Saïda, Sidi- Boubekeur, Ouled-Brahim et Aïn-Lahdjar.

OUARGLA

Lutte contre la criminalité

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, a mis l'accent, lors d'une rencontre régionale Sud-Est d'évaluation et d'orientation, sur l'application rigoureuse des lois de la République pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes, rapporte, jeudi 10 septembre, un communiqué de la cellule de communication et de presse de la DGSN. Lors de cette rencontre ayant regroupé à Ouargla les chefs de sûreté des wilayas du Sud-Est et les responsables des services régionaux, le DGSN a donné des orientations opérationnelles dans le cadre de la préparation des activités de police à court et moyen termes, afin de sécuriser les évènements nationaux, à l'instar de la rentrée sociale et des examens du Baccalauréat, conformément aux missions constitutionnelles dévolues au corps de la Sûreté nationale.

Cette rencontre régionale Sud-Est, à laquelle ont aussi pris part les directeurs centraux de la DGSN, entre dans le cadre de l'évaluation générale des activités des services de la Sureté nationale pour les années 2019-2020, notamment le volet relatif à la lutte contre la criminalité sous toutes formes et la protection des personnes et des biens, conclut le communiqué de la DGSN.

APS

LA ZLECAF AVANTAGEUSE POUR LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ALGÉRIENS

Des opportunités importantes d'exportation

Il s'agit d'un espace économique de libre-échange devant permettre aux exportateurs algériens de placer leurs produits, notamment ceux du secteur agroalimentaire, sur le marché des pays africains subsahariens, sachant que les entreprises nationales sont déjà présentes au Cameroun, Niger, Mali et même en Côte d'Ivoire et au Nigeria où ils ont ouvert un comptoir de fruits et légumes frais.

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé que l'adoption de l'accord sur la Zone de libre échange continentale africaine (Zlecaf) ouvrira de larges perspectives aux opérateurs économiques algériens et contribuera au développement de l'économie nationale. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à la présentation et au débat du projet de loi relatif à l'approbation de l'accord portant création de la Zlecaf, le ministre a souligné que cet accord visait à créer un marché continental unifié des marchandises et services avec la libre circulation des hommes d'affaires et investisseurs et l'annulation progressive des tarifs douaniers, à travers l'instauration de normes commerciales africaines communes.

L'accord permettra, en outre, de développer le commerce interafricain, à travers la coordination des échanges commerciaux et leur augmentation de 25% et l'encouragement du principe de concurrence en matière d'industrie et d'entreprises, a-t-il soutenu. Ledit accord transformera les économies des pays africains en un marché important plus synergique qui profitera à l'intégration dans tous ses aspects et à l'exploitation collective des richesses que recèle le continent, en sus de la création d'espaces économiques internes plus importants et efficaces, ce qui conférera davantage d'efficacité à l'activité du marché africain, estime le ministre.

94% des tarifs douaniers "libéralisés" avec l'UE et la région arabe

94% des tarifs douaniers algériens "ont effectivement été libéralisés" dans le cadre de conventions signées avec l'UE et la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE), a souligné M. Rezig.

Il sera procédé, en outre, dans le cadre de la Zlecaf, à l'annulation progressive des tarifs douaniers dans le commerce interafricain à hauteur de 90% des taxes douanières sur une durée de 5 ans pour les pays en développement et 10% pour les pays africains les moins développés et ce, à partir de janvier 2021. Les 10% restants représentent les produits sensibles, dont un taux de 7% qui sera libéralisé progressivement durant 10 ans pour les pays membres en voie de développement et 3% pour les pays membres les moins devéloppés, ce qui constitue un avantage important pour la protection du produit national.

Selon le ministre, le taux de 3 % des clauses des tarifs douaniers est exclu de la libéralisation tarifaire, soit l'équivalent de 491 tarifs. M.Rezig a estimé que le volume des échanges commerciaux algériens avec la Zlecaf est actuellement très faible, car ne dépassant pas 3% du total des échanges. L'Algérie occupe la 20e place du total des pays fournisseurs du continent, soit 0,4% du total des importations du continent africain. Ces échanges sont effectués en grande partie avec les pays de l'Afrique du Nord faisant partie de la zone arabe de libre échange. La faiblesse de ces chiffres est due au fait que la plupart des pays africains ne font pas partie des communautés économiques africaines, induisant la faiblesse de la compétitivité des produits algériens, avec des taxes douanières oscillant entre 45 et 65%.

En dépit de ces obstacles, poursuit le ministre, les exportateurs sont intéressés par le marché africain, étant donné que les produits algériens ont investi 24 pays africains entre 2016 et 2019.

La balance commerciale entre l'Algérie et les pays africains a enregistré un saut de 78 millions de dollars en 2016 à 830 millions de dollars en 2019 (964%).

A ce propos, le ministre du Commerce a annoncé la mise en place d'une stratégie nationale pour la promotion des exportations hors hydrocarbures et l'intégration économique avec le continent africain à l'effet de soutenir la croissance économique nationale. L'Algérie profitera du PIB du continent africain estimé à 2.5 milliards de dollars et des recettes de son marché d'un montant de 3.000 milliards de dollars. L'objectif des pays du continent est d'augmenter les échanges commerciaux interafricains de 25%, sachant qu'ils ne dépassent pas les 15% actuellement, contre 47% avec le continent américain, 67% avec le continent européen et 61% avec l'Asie, selon les statistiques officielles de 2019. L'accord portant création de la Zlecaf lancé le 21 mars 2018 à Kigali compte 3 protocoles fondamentaux, le premier relatif au commerce des marchandises visant le renforcement du commerce interafricain des marchandises, le deuxième relatif au commerce des services visant la libéralisation tarifaire du commerce des services, outre le troisième protocole relatif aux règles et au règlement des contentieux.L'accord est entré en vigueur en mai 2019, suite au dépôt du 22e document de ratification. 54 pays (sur 55 membres de l'UA) ont ratifié l'accord de la Zlecaf, à l'exception de l'Erythrée. Certains députés ont souligné lors de la séance de débat la nécessité d'assurer les moyens nécessaires pour aider les opérateurs algériens à accéder à ce marché. Parmi ces principaux moyens, la création de filières bancaires à l'étranger, les moyens de transport, la logistique et assurer la sécurité des voies de transport, outre les problématiques posées par les députés relatives aux banques et aux problèmes de change et de conversion de devise, le manque de navires marchands, le faible rôle des consulats à l'étranger pour la promotion du produit local et le non-respect par certains opérateurs des accords signés. Les députés ont évoqué l'importance du développement des régions du Sud et leur renforcement en structures diverses: postes et télécommunications, stations de transport, logistique, détente et approvisionnement en carburant, afin qu'elles soient un point de transit du produit national vers l'Afrique. L'adoption de cette loi est prévue au cours de cette journée, à l'issue de la séance de débat.

R. E.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le retour au système des licences n'est pas à l'ordre du jour

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé que le retour de la gestion du commerce extérieur par le système des licences "n'est pas du tout à l'ordre du jour". "Le retour au système des licences n'est pas du tout à l'ordre du jour (...). Nous sommes en train d'encadrer et de soutenir les exportateurs par la levée de toutes les contraintes administratives rencontrées, la suppression du certificat d'exonération des droits de douane en est la preuve", a t-il affirmé.

Rezig a souligné l'attachement de son département ministériel à encourager le commerce extérieur, à travers l'allègement des formalités administratives pour soutenir les opérateurs économiques et l'accélération de la cadence de numérisation du secteur.

Le ministère du Commerce travaille en coordination avec le ministère des Finances pour introduire des amendements ayant trait au Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), créé en 1996, en vue d'orienter l'appui financier aux exportateurs algériens qui promeuvent leurs produits sur les marchés extérieurs, a-t-il dit. Concernant les amendements qui seront proposés prochainement au Premier ministère, Rezig a précisé qu'ils visent dans leur ensemble à simplifier le dossier d'indemnisation des exportateurs dans le cadre du FSPE à partir de 2021.

Ces mesures en cours d'examen concernent également le soutien financier aux exportateurs à travers la révision des montants et des taux à même de servir et d'encourager l'exportateur à accéder aux marchés étrangers, a-t-il poursuivi.

Le ministre du Commerce a indiqué que l'opération de remboursement aux exportateurs d'un taux déterminé des frais de transport des biens et des marchandises vers l'étranger ou des dépenses de leur participation aux foires spécialisées à l'étranger deviendra plus facile grâce à la numérisation et à l'allègement des formalités administratives.

Pour sa part, le sous-directeur auprès du ministère du Commerce chargé du suivi et de la promotion des exportations, Abdelatif El-Houari, a soutenu que le dernier amendement sur ce Fonds est intervenu en vertu de la Loi de finances 2014 qui a fixé à travers des textes d'application, les montants payés par l'Etat en faveur des exportateurs à travers le Fonds.

En vigueur depuis 2016, les textes en question fixent le taux de prise en charge d'une partie de la participation des exportateurs aux foires et salons spécialisés organisés à l'étranger, et des coûts des programmes relatifs à la formation spécialisée des opérateurs économiques dans les métiers d'exportation. Une partie des frais du transport international des marchandises, fixée à 50%, sera prise en charge par le Fonds. En plus du remboursement des frais de transport maritime international, un remboursement des frais du transport terrestre a été décidé en 2019, avec l'orientation de l'Algérie vers l'exportation et l'échange commercial établi avec les pays voisins, à savoir le Mali, le Niger et la Mauritanie, a fait savoir le même responsable, rappelant que cette dernière constitue la principale porte vers les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Pour alléger la charge sur les exportateurs, en payant 50% seulement des frais du transport, le ministère a signé des conventions avec le groupe de transport de marchandises et de logistique (Logitrans) pour le transport terrestre des marchandises vers les pays voisins, et avec Air Algérie et la Compagnie nationale de navigation Cnan Med pour le transport aérien et maritime, néanmoins ces deux dernières conventions ne sont pas encore en vigueur, ce qui oblige les exportateurs, via le fret aérien et maritime, à s'acquitter de la totalité des frais de transport, en attendant un remboursement partiel de la part du ministère.

Entre 2016 et 2019, les services du ministère ont reçu 8.552 factures d'exportation, dont les propriétaires ont été remboursés durant le premier semestre 2020, en vertu de la loi stipulant la prise en charge de 50% des charges du transport des marchandises exportées dans le cadre des lois en vigueur régissant le FSPE.

Le montant global des remboursements a été estimé à 2 milliards de dinars, affirme M. Houari, ajoutant que le ministère est en phase de traiter les dossiers de remboursement de l'année 2020.

R. E.

LIBYE

L'ONU appelle à l'arrêt immédiat des hostilités en banlieue de Tripoli

Des affrontements à l'arme lourde ont éclaté jeudi soir et se sont prolongés vendredi entre deux milices loyales au Gouvernement d'union nationale...

L'Onu a appelé à l'arrêt immédiat des hostilités qui ont éclaté entre deux groupes armés à Tajoura, banlieue est de la capitale libyenne Tripoli, selon un communiqué de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul).
La Manul a appelé "*à la cessation immédiate des hostilités*", rappelant à toutes les parties "*leurs obligations conformément au droit international humanitaire*", dans un communiqué publié dans la nuit de vendredi à samedi.
Des affrontements à l'arme lourde ont éclaté jeudi soir et se sont prolongés vendredi entre deux milices loyales au Gouvernement d'union nationale (GNA), basé à Tripoli, dans des zones résidentielles de Tajoura, banlieue située à une vingtaine de kilomètres à l'est de la capitale. Selon des habitants de Tajoura, les combats ont cessé vendredi à la mi-journée. Les causes de ces violences restent inconnues mais selon des sources locales, les heurts ont éclaté à cause de différends entre les chefs des deux groupes armés, faisant au moins trois morts et plusieurs blessés dans les deux camps. Il n'a pas été possible de vérifier ce bilan de source indépendante.
La Manul s'est dit "*très préoccupée*" *par ces affrontement impliquant des armes lourdes, causant des dégâts aux propriétés privées et mettant la vie des civils en danger*", sans donner de bilan.
Salah-Eddine al-Namrouch, ministre de la Défense du GNA, a menacé "*de recourir à la force si les deux camps ne cessaient pas immédiatement les combats*", selon un communiqué publié vendredi, ordonnant "*la dissolution*" des deux milices et la comparution des deux chefs devant le procureur militaire.

TURQUIE

Arrestation de 82 cadres de l'opposition kurde

Pas à pas, la justice turque poursuit son œuvre d'éradication du deuxième parti d'opposition du pays, le Parti démocratique des peuples (HDP), de gauche et prokurde. Vendredi 25 septembre, le parquet d'Ankara a ordonné l'arrestation de 82 personnes dont le point commun est d'avoir exercé des fonctions de direction au sein du HDP durant l'automne 2014. Parmi elles, on retrouve des figures de premier plan du mouvement, comme l'ancien député Sirri Süreyya Önder, qui, entre 2013 et 2015, s'est rendu à plusieurs reprises sur l'île-prison d'Imrali pour y rencontrer Abdullah Öcalan, le chef emprisonné de la rébellion kurde du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), dans le cadre d'un processus de paix désormais abandonné.Article réservé à nos abonnés Lire aussi Un rapport de l'Onu dévoile des exactions systématiques dans les régions kurdes occupées par les Turcs en Syrie La police a également procédé, sous les huées de la population, à l'arrestation d'Ayhan Bilgen, le maire de Kars (Nord-Est), dernier chef-lieu de département encore aux mains du HDP après une vague d'évictions et de remplacements par des administrateurs judiciaires.Le ministère public a justifié ce coup de filet en liant les suspects à des incidents violents survenus en 2014 dans le Sud-Est anatolien, majoritairement peuplé de Kurdes. La région était alors sous tension en raison de l'offensive de l'organisation Etat islamique (EI) sur la ville kurde syrienne de Kobané et de l'inaction d'Ankara, renvoyant dos à dos EI et PKK, face à cette opération meurtrière. Entre le 6 et le 8 octobre 2014, les manifestations de soutien à Kobané ont dégénéré en affrontements avec les forces de sécurité, mais aussi avec les militants d'une formation islamiste locale, le Parti de la cause libre. Dans un communiqué publié vendredi, le parquet d'Ankara accuse les 82 suspects d'avoir "*lancé de nombreux appels à la population lui enjoignant de sortir dans la rue et de mener des actions terroristes*". La décision d'exhumer un dossier vieux de six ans pour justifier ces arrestations a été condamnée par un large spectre de partis politiques et d'organisations de la société civile d'opposition, qui dénoncent un geste

ALLEMAGNE

Le chef de l'état appelle à combattre les réseaux d'extrême droite

Le chef de l'État allemand a appelé, samedi 26 septembre, à combattre les réseaux d'extrême droite dans le pays, lors d'une cérémonie commémorant les quarante ans de l'attentat meurtrier de l'Oktoberfest, à Munich.
"*Les meurtres perpétrés par des terroristes d'extrême droite ces dernières décennies n'étaient pas le fait de déséquilibrés. Leurs auteurs étaient intégrés dans des réseaux de la haine et de la violence, ou bien se sont laissés inciter à commettre leurs actes*", a déclaré Frank-Walter Steinmeier. "*Nous devons dénicher ces réseaux. Nous devons les combattre, encore plus résolument que jusqu'à présent !*", a jugé le Président allemand dans son discours, alors que l'Allemagne est marquée par une montée des violences de ces milieux et des affaires de messageries à caractère néonazi dans la police. Le 26 septembre 1980, treize personnes – dont l'auteur, Gundolf Köhler – sont tuées pendant l'Oktoberfest par l'explosion d'une bombe déposée dans une poubelle. Plus de deux cents autres sont blessées. L'acte est considéré aujourd'hui comme l'attentat d'extrême droite le plus meurtrier d'Allemagne depuis 1945. Longtemps, les enquêteurs avaient toutefois jugé que l'auteur avait agi à la suite d'un chagrin amoureux, même si ses sympathies pour les franges radicales de droite étaient connues dès cette époque. L'Allemagne a récemment été secouée par plusieurs actes violents perpétrés par des néonazis, dont la tentative d'attaque d'une synagogue à Halle, qui s'est soldée par deux morts il y a un an, ou le meurtre de neuf personnes d'origine étrangère dans deux bars de Hanau en février. M. Steimeier a aussi évoqué l'affaire révélée récemment de groupes de discussion diffusant de la propagande d'extrême droite dans la police de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Agences

RD CONGO

L'attaque d'une milice fait une dizaine de morts à Lubumbashi

En RDC, Lubumbashi, deuxième ville du pays, a connu une incursion, tôt samedi matin 26 septembre, des miliciens Bakata Katanga. Le bilan officiel fait état de trois éléments des forces de l'ordre tués, 16 morts cotés assaillants et une dizaine d'hommes capturés. L'ONG Justicia ASBL dresse un bilan provisoire de 4 morts du côté des forces loyalistes et 5 blessés, et une dizaine des morts parmi les assaillants. Le Bakata Katanga est cette milice qui milite pour sécession de la province minière du Katanga.
Selon plusieurs sources, des coups de feu ont retenti dans le centre-ville de Lubumbashi aux alentours de minuit. Les miliciens Bakata Katanga visiblement sans armes à feu ont investi la place de la poste en plein centre-ville. Ils auraient hissé le drapeau de l'État indépendant du Katanga. Selon le ministère provincial de l'intérieur, les assaillants voulaient prendre le contrôle du gouvernorat de la province du Haut Katanga, de la prison de Kasapa et de l'antenne de la Radio télévision nationale du Congo (RTNC).
Fulbert Milundu, ministre provincial de l'Intérieur a une idée de l'identité des assaillants. "*Ceux que nous avons identifié, ils doivent être des partisans d'un seigneur de guerre très connu à Lubumbashi qui s'appelle Kyungu Mutanga Gedeon.*"
Certains Lushois dénoncent l'attitude des policiers. Une vidéo qui circule sur les réseaux sociaux montre des policiers s'acharner sur le corps d'un présumé assaillant sous le regard des passants en liesse.

Agences

CONFLITS AU SEIN DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

La gestion pointée du doigt

Les fédérations sportives vivent actuellement au rythme des assemblées générales ordinaire (AGO). En effet, certaines assemblées ont connu des fins houleuses et d'autres n'ont même pas pu aller jusqu'au bout.

PAR MOURAD SALHI

Les années se suivent et se ressemblent pour le sport algérien, toutes disciplines confondues. Le constat est toujours le même : le sport national ne cesse de régresser, alors qu'il bénéficie des aides des pouvoirs publics. Des subventions étatiques pour quel modèle de gestion ?

Certaines fédérations, aux yeux des observateurs, se contentent, d'une gestion d'amateur de certains sports qualifiés pourtant de professionnels. Ces assemblées générales ordinaires ont mis à nu beaucoup de lacunes.

Mohamed Hakim Boughadou, président de la Fédération algérienne de natation, avoue que ces conflits au sein de certaines fédérations n'honorent personne, et certains responsables sont loin du niveau escompté. "Tout d'abord, nous sommes sportifs, et le sportif est éduqué, son rôle consiste à donner une bonne image. Certains responsables ne sont pas à la hauteur. Les conflits entre responsables n'honorent pas le sport national. J'appelle tout le monde à être responsable. Le sport algérien a besoin de celui qui apporte un plus", a-t-il indiqué. Parmi ces fédérations dont la gestion a été pointée de doigt figure la boxe. Ce sport dit "noble" n'est vraiment pas au top de son niveau. La preuve, la dernière Assemblée générale (AG), tenue jeudi dernier, n'a pas pu aller jusqu'au bout. Les membres du bureau exécutif de cette fédération ont exigé le départ du président, Abdelmadjid Nehassia. Ce dernier a été accusé "de mauvaise gestion" par ses proches collaborateurs. Le dernier rendez-vous a failli se transformer au ring, n'était l'intervention de certains qui ont appelé au report de cette assemblée. L'actuel président crie à la manipulation et confirme que ce qu'ils demandent est illégal.

Dernièrement, la boxe algérienne a été secouée par l'affaire du pugiliste Chouaïb Bouloudinat qui a renoncé à la participation aux prochains Jeux olympiques de Tokyo, prévus en juillet 2021, en raison de sa situation sociale difficile.

L'autre cas qui a animé les réseaux sociaux et qui a fait couler énormément d'encre est l'émigration clandestine du boxeur Naceredine Bensaïd, six fois champion d'Algérie, ce qui confirme bien les difficultés dans lesquelles vivent les athlètes algériens sans revenus en dehors des stages et compétitions officielles. L'autre fédération sportive qui vit au rythme des conflits internes est celle du tennis. Le président de la Ligue d'Alger de tennis, Nacer Eddine Benhabilès, a évoqué "une dette d'un milliard et 400milions, cachée et non déclarée lors de l'assemblée".

"Ce problème a été soulevé depuis un certain temps. Il y a une dette qui a été cachée. Personne ne veut l'assumer et même le ministère ne veut pas la suspendre. Cette dette n'a jamais été déclarée lors de l'assemblée.

L'ancien président ne voulait pas intégrer cette dette dans le bilan. Aujourd'hui, qui va assumer cette dette qui date depuis 2017. Il faut une intervention du ministère de la Jeunesse et des Sports", a-t-il déclaré.

Le président de la Fédération de tennis, Mohamed Bessaâd, signalons-le, est suspendu par l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Bernaoui. Son absence lors de cette assemblée a poussé certains membres à bouder ce rendez-vous.

Ces fédérations et beaucoup d'autres sont actuellement en pleine crise. Il est vrai que ce qui se passe actuellement dans notre sport ne date pas d'hier, mais il faut agir vite pour éviter que la situation ne s'aggrave davantage.

M. S.

PLAN NATIONAL DE LA JEUNESSE

Une démarche fondamentale pour la promotion de la jeunesse et des sports

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi, a affirmé, samedi à Adrar, que "le plan national de la jeunesse (PNJ) est une démarche fondamentale pour la promotion de la jeunesse et des sports". Présidant une rencontre avec le mouvement associatif de la wilaya d'Adrar au terme de sa visite de travail dans la région, M. Khaldi a convié les jeunes et les associations à participer de manière effective à l'enrichissement de ce plan et à sa concrétisation sur le terrain. "De louables efforts sont déployés à tous les niveaux pour promouvoir la catégorie des jeunes, à travers, notamment, les mesures retenues pour l'ambitieux projet de révision de la Constitution, qui aspire à l'édification d'une nouvelle République basée sur la consolidation de la mission des associations et des jeunes", a souligné le ministre.

M. Khaldi, accompagné de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite, Salima Souakri, a indiqué que "la wilaya d'Adrar est un modèle dans l'activité associative puisqu'elle compte plus de 3.000 associations actives recensées à travers les 294 vieux Ksour".

Après s'être enquis des préoccupations des associations locales, il a salué l'initiative "Tomouh" (Ambition), élaborée par les acteurs de la société civile pour la promotion de la jeunesse, affirmant qu'il existe une grande similitude entre cette initiative et le Plan national de la jeunesse, état de fait requérant, selon le ministre, son intégration dans le PNJ. Les responsables de l'initiative ont appelé, de leur côté, à hâter la création du Haut conseil national de la jeunesse et le forum numérique de la jeunesse algérienne, à réviser la méthode de gestion des structures juvéniles et sportives, à la mise en place d'un partenariat avec les différents secteurs ayant trait à la frange juvénile en vue de prendre en charge leurs préoccupations, à l'adoption de critères de compétence pour les postes et missions de gestion, ainsi qu'à la consécration du professionnalisme dans l'action associative.

"Le projet de révision de la Constitution comprend également la constitutionnalisation du Haut conseil de la jeunesse après achèvement de sa formation, qui se base sur l'équilibre entre les associations locales et nationales", a assuré le ministre, faisant aussi part de la constitutionnalisation de l'Observatoire national de la société civile, démarche, qui, a-t-il dit, "vise à promouvoir la citoyenneté et consolider la mission des institutions consultatives de la société civile et du mouvement associatif".

"Le ministère de la Jeunesse et des Sports s'engage à moraliser la mission du secteur à la faveur de l'élaboration d'un texte règlementaire portant consécration de la transparence dans l'octroi des projets juvéniles, en sus de la consolidation de la gestion participative de la jeunesse qui constitue la pierre angulaire du plan national de la jeunesse", a poursuivi le ministre. Le premier responsable du secteur a affirmé l'engagement de "son département à œuvrer à revoir à la hausse les quotas des camps estivaux pour la région du sud du pays et l'examen d'un éventuel transport aérien des estivants". Pour leur part, les participants à la rencontre ont soulevé une série de préoccupations liées, notamment, au développement des sports féminins, la réforme des ligues sportives, le soutien des sports individuels, la relance des sports scolaire et universitaire, ainsi que la prise en charge des sports traditionnels répandus dans la région, puisqu'ils constituent un patrimoine aux dimensions sportive, sociale et touristique. Sur ce volet, Mme Souakri s'est engagée à accompagner les sports féminins dans la région à la faveur de la formation spécialisée d'entraîneuses, d'encadreuses et d'éducatrices pour prendre en charge la catégorie féminine dans les différents clubs. Mettant en valeur l'intérêt accordé par le mouvement associatif local aux sports traditionnels, Mme Souakri a indiqué que "ces activités constituent un legs séculaire de la région", appelant les associations locales à établir une nomenclature et fiches techniques pour les manifestations dédiées à ce genre de sports en vue de les soutenir et de les accompagner. La délégation ministérielle a inauguré plus tôt dans la journée une piscine de proximité Chahid Chibani-M'hamed dans la commune de Founoughil et pris connaissance des préoccupations du mouvement associatif local.

APS

PORTUGAL

Khacef se fait remarquer pour son premier test

Arrivé il y a seulement quelques semaines à Tondela, l'international espoir Naoufel Khacef a fait ses grands débuts avec son nouveau club en Primeira Liga portugaise. L'arrière gauche algérien a disputé toute la deuxième mi-temps avec à la clé une action qui a fait sensation.

Menés 2 a 1 à la mi-temps, son entraîneur, Pako Ayestaran, a décidé de le faire entrer en jeu. Khacef a largement réussi son premier test avec une bonne performance face a une équipe de Maritimo qui a joué la plupart de matchs avec 10 joueurs.

A la 95e minute, Khacef a montré tout son talent, en éliminant quatre joueurs adverses avant d'envoyer un centre parfait de l'autre coté du terrain.

ANGLETERRE

Benrahma rejoue avec Brentford

Comme annoncé, Saïd Benrahma est de retour dans le groupe de Brentford pour la première fois cette saison pour le match de contre Millwall,comptant pour la troisième journée de Championship. L'international algérien a débuté le match sur le banc avant de faire son entrée en deuxième mi-temps. Benrahma, qui est annoncé sur le départ avec des touches du côté de Crystal Palace et plus récemment Fulham, n'a pas participé aux cinq premières rencontres des Bees cette saison. Rentré à la 73e minute avec le score 1-1, l'Algérien n'a pas pu aider Brentford à marquer le but de la victoire malgré quelques occasions.

Après trois journées, Brentford occupe la 9e place de Championship avec 1 victoire, 1 nul et 1 défaite.

PIRATES DES CARAÏBES, LE SECRET DU COFFRE MAUDIT

21h00 W9

Il y a treize ans, l'excentrique pirate Jack Sparrow signait un pacte avec Davey Jones, le maître des sept mers, dont l'esprit maléfique n'a d'égal que son apparence tentaculaire. En échange de son âme, ce dernier lui promettait le commandement du mythique «Black Pearl»... Aujourd'hui, Jones vient donc récupérer sa dette. Mais donner son âme à Jones est sans issue, il n'y a pas de rédemption possible, c'est devenir comme tous les membres de son équipage maudit, un fantôme au physique aussi repoussant que terrifiant. Pour éviter ce sort funeste auquel Jack ne tient pas vraiment, il n'a qu'une solution : retrouver le coffre maudit de Jones où sont cachées les âmes emprisonnées

TOUCHE PAS À MON POSTE !

21h00 8

Attention saison événement ! «TPMP !» fête ses 11 ans. Pour l'occasion le talk-show se déploie dans toute sa majesté, pour onze fois plus de darka ! Médias, dossiers, scoops, invités, quiz, défis... sur le plateau ou dans la rue, dans les loges ou en régie, qui pourra arrêter Baba ? Entouré de ses chroniqueurs historiques, mais aussi de fortes têtes comme Éric Naulleau, Karim Zéribi, Cyrille Eldin ou Thomas Angelvy, Cyril Hanouna reprend des séquences cultes de ces onze dernières années. Il se prépare aussi à faire souffler dans l'émission un vent de nouveauté, avec de nouvelles chroniques et plein de surprises, tout en revenant sur les moments forts de la télévision

LAËTITIA

21h00 2

Laëtitia, 18 ans, a disparu. Son scooter a été retrouvé au petit matin renversé juste devant la maison. Très vite l'enquête de la gendarmerie va reconstituer les dernières heures de la jeune fille et mener à l'arrestation de Tony Meilhon. Mais s'ils ont la certitude d'avoir identifié le responsable, les enquêteurs ne retrouvent toujours pas le corps. Ce sont les répercussions sur la famille de Laëtitia, et avant tout sa soeur jumelle Jessica, le fonctionnement de la police, des services sociaux, de la justice et même du gouvernement que va suivre cette histoire

SECRETS D'HISTOIRE
LA DUCHESSE DE BERRY

21h00 3

Stéphane Bern et «Secrets d'Histoire» vous emmènent sur les traces de la duchesse de Berry, la rebelle des Bourbons. Une femme à l'esprit libre, et ballotée par les soubresauts de l'histoire du XIXe siècle... Le destin de Marie-Caroline nous emmène en Sicile, puis en France, à Paris, à Dieppe, en Provence et dans le mystérieux bocage Vendéen. Nous partirons aussi en Écosse et en Angleterre, à la découverte de la sublime station thermale de Bath. La passion de la duchesse pour les beaux objets nous conduira au musée du Louvre ou encore dans le somptueux château de Brunnsee, en Autriche, sa dernière demeure, ouverte pour la toute première fois à des caméras de télévision

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE LABYRINTHE DU SILENCE

21h00 arte

Allemagne, à la fin des années 1950. Jeune procureur ambitieux et fier de sa fonction au parquet de Francfort, Johann Radmann ne s'occupe pour le moment que d'affaires sans grand intérêt. Bientôt, un journaliste attire son attention sur le fait qu'un rescapé des camps de concentration aurait reconnu Alois Schulz, un ancien officier SS en poste à Auschwitz. Ce dernier serait actuellement enseignant au lycée Goethe de la ville. Alors que ses supérieurs et ses collègues choisissent d'ignorer ces allégations, Radmann décide de ne pas négliger l'affaire. Il découvre rapidement plusieurs pièces cruciales qui permettraient l'ouverture d'un procès d'envergure

ON VOUS RACONTE... INTERNET, LE MEILLEUR ENNEMI DES ENFANTS

21h00 4

«On vous raconte...» est un nouveau magazine familial qui proposera des soirées thématiques autour de sujets qui préoccupent les parents et favorisent les discussions et le partage avec leurs enfants. Ce deuxième numéro propose deux reportages autour de l'influence néfaste d'Internet sur les enfants : «Enfants sous influence» ; «Du selfie au bistouri : les jeunes accros à la chirurgie esthétique»

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ

21h00 M6

Direction les fermes pour les débuts de la semaine amoureuse de Mathieu, Éric l'Auvergnat, Jérôme, Cathy et Lionel... Cela fait plus de deux ans que Jérôme a écrit à «L'amour est dans le pré» pour trouver la femme de sa vie ! L'heure est enfin venue pour lui de découvrir ses prétendantes et il ne va pas être déçu, car Jérôme va avoir de nombreux coups de coeur. Saura-t-il faire le bon choix ? Plus que jamais, le rôle de Karine Le Marchand sera déterminant... Cathy, viticultrice passionnée au caractère bien trempé, est en fait une grande sensible, même si elle déteste ce trait de personnalité chez elle

CLEM POUR LA VÉRITÉ

21h00 TF1

Les responsables de la maladie d'Emma continuent de nier et se font maintenant menaçants. Mais impossible pour Clem de lâcher : si elle n'obtient pas la liste des composants toxiques dans quelques jours, Emma perdra ses reins. Et alors que tout semble perdu, les anciens collègues de Clem brandissent à leur tour le poing : aux coupables de trembler ! Et tout à son combat, Clem va enfin découvrir la vérité sur l'accident qui l'a privée de sa mère

MIDI Libre
Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4098 | Lundi 28 septembre 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h15
Dohr	12h38
Asr	16h01
Maghreb	18h38
Icha	19h56

LE POINT SUR LA PANDÉMIE

Près d'un million de morts

Près d'un million de morts : La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 993.438 morts dans le monde, depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie, fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles samedi à 11h00 GMT. Plus de 32,6 millions de cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 22,3 millions sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Les États-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 204.486 décès. Viennent ensuite le Brésil avec 141.406 morts, l'Inde avec 93.379 morts, le Mexique avec 75.844 morts et le Royaume-Uni avec 41.936 morts. Le Pérou a dépassé samedi la barre des 800.000 cas confirmés, pour 32.142 morts.

Pour un accès libre aux vaccins : Lors de l'Assemblée générale annuelle des Nations-unies, l'Amérique latine et l'Australie ont appelé à la solidarité des grandes puissances, via notamment un accès libre aux futurs vaccins, alors que les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, ont déjà réservé plus de la moitié des doses prévues dans un premier temps.

Les capacités de l'Inde vont aider "toute l'humanité" : L'Inde, qui est le plus grand fabriquant de vaccins au monde, utilisera ses ressources dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 "pour toute l'humanité", a promis samedi devant l'ONU, son Premier ministre, Narendra Modi.

Premier salon de l'auto post-pandémie en Chine

La foule s'est pressée samedi au grand salon automobile de Pékin, le seul événement international du secteur cette année, au moment où les constructeurs automobiles cherchent de nouveau à attirer les clients malgré la crise du coronavirus.

Pas d'ouverture des stades en Italie

Les stades italiens ne doivent pas accueillir davantage de supporteurs que le millier actuellement autorisé, ont estimé samedi les experts chargés de conseiller le gouvernement italien.

Augmentation du taux de positivité en France

La France a enregistré plus de 14.000 nouveaux cas de la Covid-19 en 24 heures, un chiffre en légère baisse par rapport aux dernières 48 heures, mais le taux de positivité continue d'augmenter, selon les données publiées samedi soir par Santé publique France.

Incidents à Londres

Dix personnes ont été arrêtées et quatre policiers blessés samedi à Londres lors d'une manifestation qui a rassemblé des milliers d'opposants aux restrictions prises au Royaume-Uni, face à la résurgence du nouveau coronavirus, a annoncé la police.

Chute des recettes touristiques en Tunisie

La Tunisie a enregistré, durant les neuf premiers mois de 2020, une baisse de 60% de ses recettes touristiques, essentielles pour son économie, a indiqué samedi le ministre du Tourisme, tandis que beaucoup d'hôtels fermés pendant la crise sanitaire pourraient ne pas rouvrir.

COVID-19 EN ALGÉRIE

Les contaminations continuent de baisser

L'Algérie a enregistré 152 nouveaux cas de coronavirus ces dernières 24 heures, en très légère baisse par rapport à avant-hier samedi, où 160 nouvelles infections avaient été enregistrées, selon le bilan établi ce dimanche 27 septembre par le ministère de la Santé.

Par wilayas, c'est Jijel qui a enregistré le plus grand nombre de nouvelles contaminations (+27), devant Blida et Tizi-Ouzou, avec 22 nouveaux chacune et Alger avec 20 nouveaux cas.

Au total, 51066 personnes ont officiellement contacté le nouveau coronavirus Covid-19 depuis le début de l'épidémie en février dernier en Algérie.

Amorcée fin août, la baisse des nouvelles contaminations se poursuit donc lentement mais sûrement, avec une moyenne de cinq à dix cas par jour.

En une semaine, le nombre de nouveaux cas quotidiens est passé de 203 dimanche 20 septembre à 152 nouveaux cas ce dimanche 27 septembre, contre 160 cas avant-hier samedi, 175 cas vendredi, contre 179 cas jeudi, 186 cas mercredi, 191 cas mardi et 197 cas lundi.

CAN U20

La sélection algérienne entame un stage à Alger

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20), a entamé avant-hier un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), dans le cadre de sa préparation au tournoi de l'UNAF, qualificatif pour la CAN-2021, a rapporté hier la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site.

Selon l'Instance fédérale, tous les tests de dépistage du Covid-19 se sont révélés négatifs, ce qui a permis la présence des 34 joueurs convoqués par le staff technique national, conduit par l'entraîneur Saber Bensmaïn.

La première séance d'entraînement a été "*plutôt légère, juste pour jauger la forme des joueurs et éviter une charge excessive*", après plus de six mois d'inactivité causés par la pandémie de coronavirus, indique-t-on de même source.

Le Paradou AC est le club le plus représenté dans la liste élargie de 34 joueurs, avec la présence de 8 éléments, suivi du CR Belouizdad (7) et de l'USM Alger (4).

Le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des U20 aura lieu en Tunisie et la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains.

ANGLETERRE

Guardiola encense de nouveau Mahrez

L'international algérien de Manchester City, Riyad Mahrez, a reçu les louanges de son entraîneur actuel, Pep Guardiola. Ce dernier a souligné l'importance de l'attaquant algérien dans son effectif.

"*Riyad est un joueur exceptionnel. Il est arrivé en retard après le test COVID-19 positif, ne s'entraînant que quelques jours avant les Wolves mais je sais à quel point il est important pour nous*", a affirmé le manager catalan, cité par le site officiel de Manchester City.

Pep Guardiola a notamment mis l'accent sur la qualité de Mahrez, mais également "*ses passes et surtout sa mentalité et son agressivité à marquer des buts*", a indiqué l'entraîneur.

Riyad Mahrez n'a pas été aligné lors du premier match de Manchester City en Premier League contre Wolverhampton, lundi dernier. Il a été en revanche titularisé contre Bournemouth en League cup jeudi.

En outre, l'international algérien s'est confié à la presse sur le bilan de la saison dernière de son club Manchester City, évoquant également avec émotion son passage à Leicester City en marge du match qui verra Manchester City s'opposer à son ancien club ce dimanche, rapportent plusieurs médias.

"*Nous n'avons pas été assez bons pour remporter le championnat la saison dernière, et maintenant nous savons ce que nous pouvons améliorer pour essayer de finir à la première place à la fin de l'année*", a estimé Mahrez dans des propos cités par le site Goal.

Le capitaine de l'équipe d'Algérie de football fait ainsi référence à la précédente saison qui a vu le rival Liverpool remporter son premier championnat en trente ans, Manchester City finissant 2e avec 18 points de retard.

"*Je pense que la Premier League est le meilleur championnat du monde pour moi*", a affirmé Mahrez. "*Évidemment, je n'ai pas joué dans tous les championnats, mais j'adore celui-ci. 200 matchs disputés sont une réussite incroyable. Je veux évidemment en jouer 200 ou 300 de plus*", a-t-il fait savoir en outre.

"*Mon temps en Premier League a été très bon. J'ai gagné des trophées, j'ai marqué des buts, j'ai aimé jouer en Premier League, apprécié les matchs à domicile et les ambiances des matchs à l'extérieur, et j'espère que je continuerai jusqu'à ma retraite*", a déclaré également l'attaquant des Ciyzens, l'un des artisans de la victoire de l'Algérie en finale de la CAN 2019 face au Sénégal (1-0).

Évoquant la saison à venir, Riyad Mahrez estime que son club dispose d'un "*très bon effectif et d'une très bonne équipe. Je pense que tout est question de régularité et de concentration et nous serons là à la fin*".

Le prochain match de Manchester City aura lieu face à Leicester City, ce dimanche 27 septembre, un match particulier pour Mahrez puisqu'il s'agit de son ancien club avec lequel il a réussi l'exploit de remporter le championnat en 2016.

"*Leicester m'a tout donné, et c'est évidemment grâce à eux que je suis là où je suis maintenant, et ce que j'ai accompli. Cela fait partie de ma carrière et je ne saurais trop les remercier*", a affirmé l'international algérien cité par SkySports, ajoutant qu'il s'agit d'un "*club très important et des gens très importants dans mon cœur*".